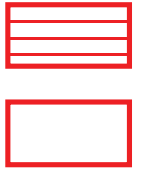




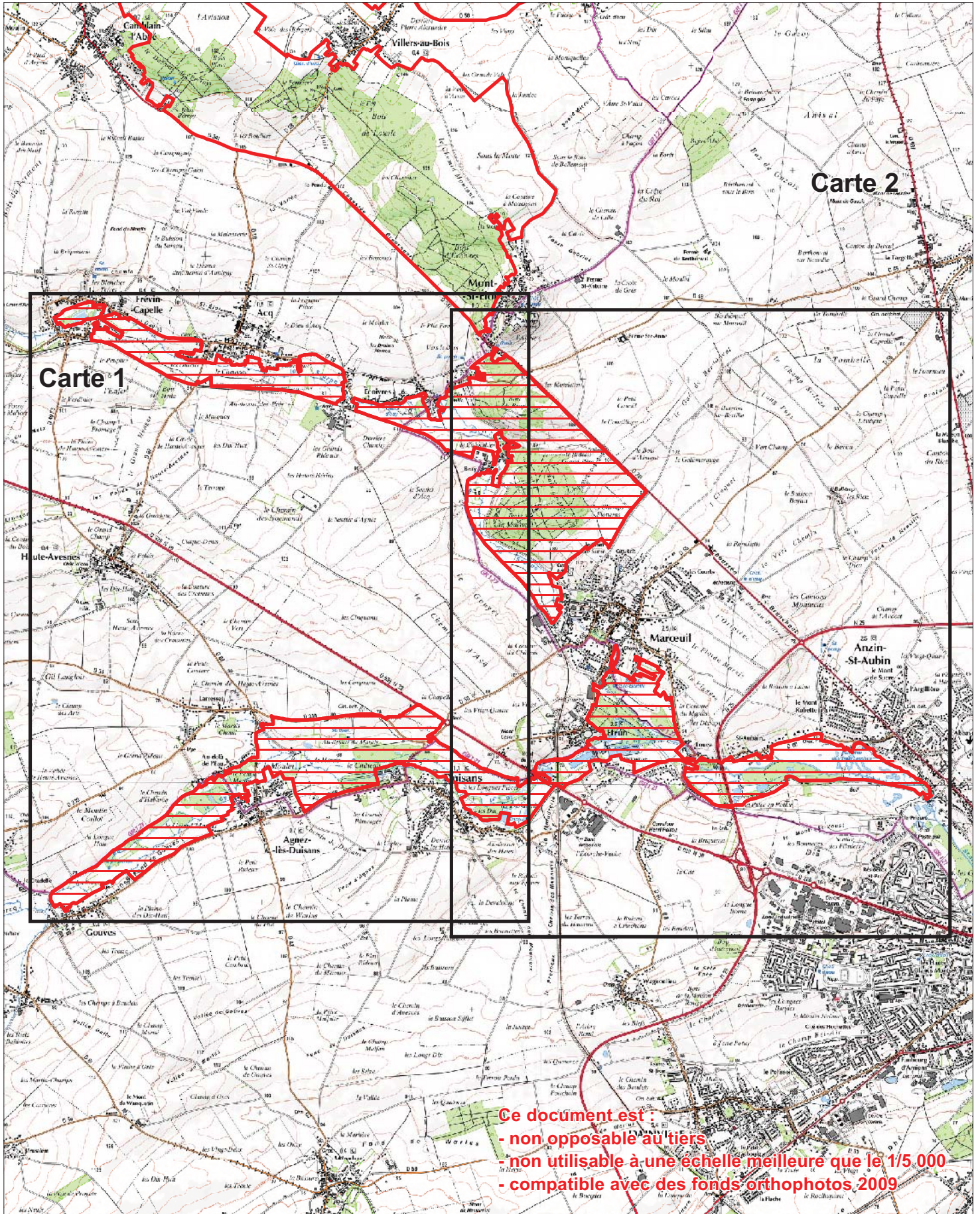
© SIG DREAL Nord Pas-de-Calais  
 © IGN Scan25 & Scan100 n°7738  
 Gestion : NDelatre/038\_ortho.WOR  
 Validé CSRPN octobre 2010  
 Date de réalisation : mars 2011

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1  
 2ème génération

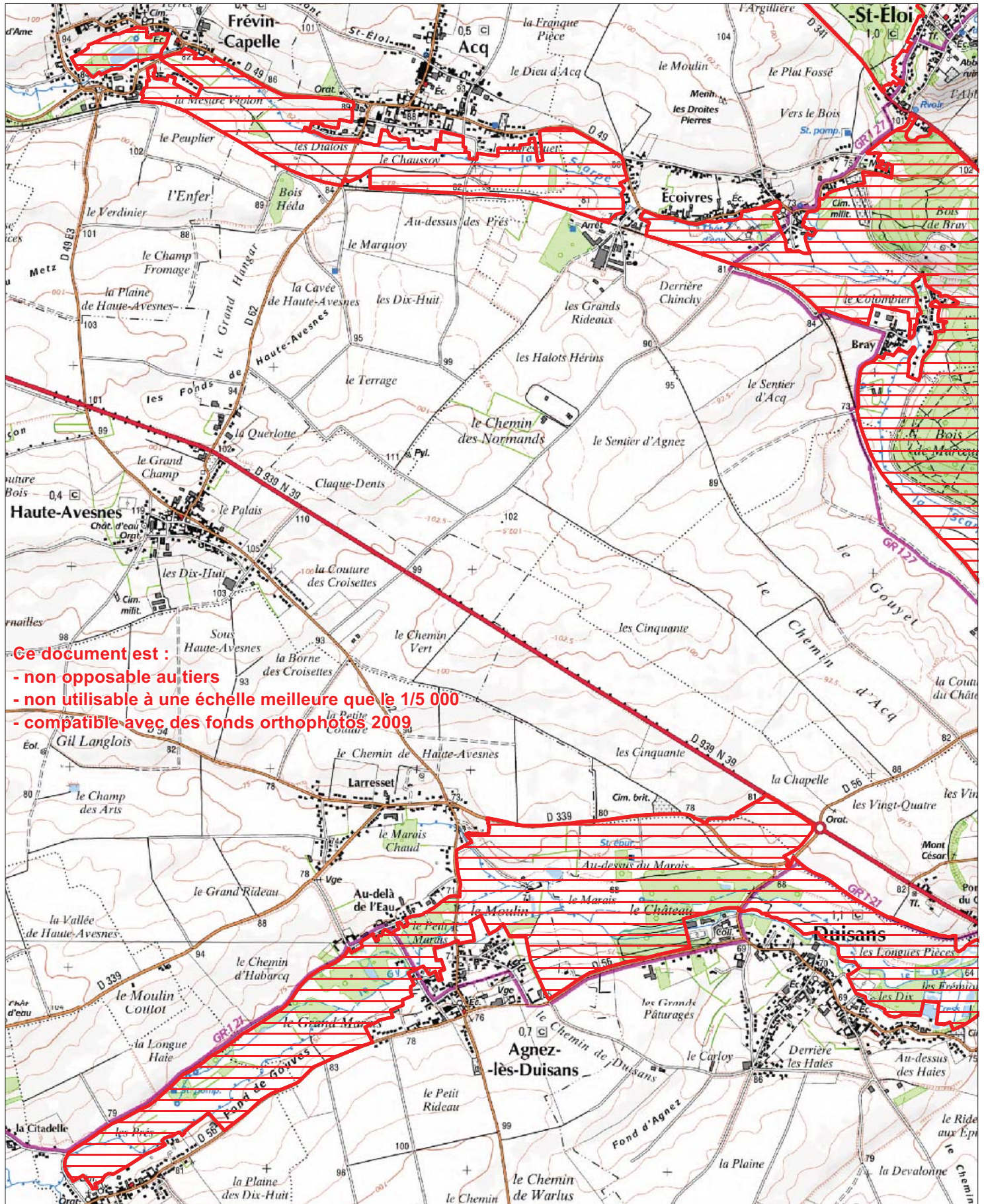
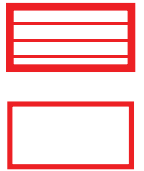
**La haute vallée de la Scarpe entre Frévin-Cappelle et Anzin-St-Aubin, le bois de Maroeuil et la vallée du Gy en aval de Gouves**  
 N° régional : 038 Validé CSRPN  
 Tableau d'assemblage



Direction régionale  
 de l'Environnement,  
 de l'Aménagement  
 et du Logement  
 NORD-PAS-DE-CALAIS

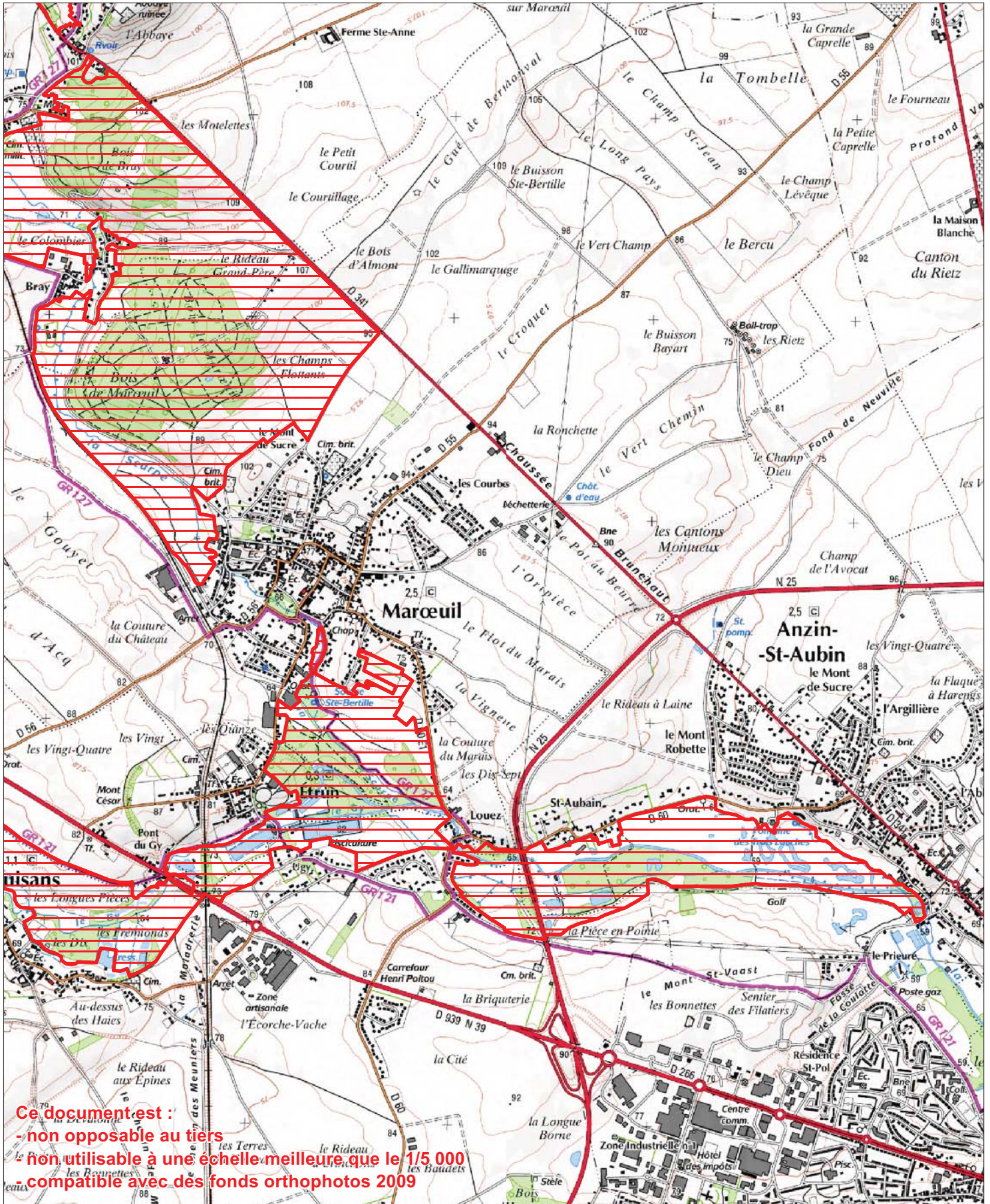
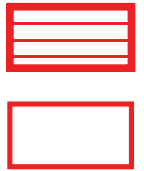


**La haute vallée de la Scarpe entre Frévin-Cappelle et Anzin-St-Aubin, le bois de Maroeuil et la vallée du Gy en aval de Gouves**  
N° régional : 038 Validé CSRPN  
Carte 1



**Ce document est :**  
- non opposable au tiers  
- non utilisable à une échelle meilleure que le 1/5 000  
- compatible avec des fonds orthophotos 2009

**La haute vallée de la Scarpe entre Frévin-Cappelle et Anzin-St-Aubin, le bois de Maroeuil et la vallée du Gy en aval de Gouves**  
N° régional : 038 Validé CSRPN  
Carte 2



**Ce document est :**  
- non opposable au tiers  
- non utilisable à une échelle meilleure que le 1/5 000  
- compatible avec des fonds orthophotos 2009

# La haute vallée de la Scarpe entre Frévin-Cappelle et Anzin-St-Aubin, le bois de Maroeuil et la vallée du Gy en aval de Gouves

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00000038

N° National : 310013279

## Généralités

Année de description : 1988

Année de mise à jour : 2010

Altitude mini : 60

Altitude maxi : 115

Superficie en ha : 702.6

Directive Habitats : NON

Directive Oiseaux : NON

Nouvelle ZNIEFF : NON

Rédacteur(s) : CBNBI, GON, CSN NPDC, DREAL NPDC

## Présentation du site

La haute vallée de la Scarpe et la vallée du Gy s'inscrivent dans un contexte agricole dominé par les cultures, au cœur d'une plaine particulièrement dénudée. Ces deux petites vallées forment ainsi un ruban de verdure souligné, sur le versant nord de la Scarpe entre le Mont St Eloi et Mareuil, par un promontoire boisé, ultime lambeau tertiaire jalonnant une des lignes de crêtes parallèles à l'axe de l'Artois. Ces deux vallées parcourues par des rivières courantes à eau plus ou moins eutrophe offre un paysage agréable grâce au caractère sinueux des rivières, bordées de saules têtards. Outre l'aspect paysager du site, la vallée de la Scarpe possède un patrimoine intéressant grâce aux différents petits villages qui la ponctuent, où il est possible d'admirer de vieilles fermes et constructions en matériaux traditionnels de l'Artois (craie et grès).

Ces deux vallées sont alimentées par de nombreuses sources qui libèrent des eaux courantes parfaitement claires et riches en herbiers aquatiques. Ces paysages et ces eaux limpides sont surprenants aux portes d'Arras.

La diversité géologique et géomorphologique de ces petites vallées étroites a permis à tout un ensemble de communautés végétales de se développer, épousant le relief vallonné du site et s'adaptant aux diverses conditions écologiques des milieux :

- dans les vallées, les nombreux herbiers aquatiques, les végétations amphibies et hygrophiles sont plus ou moins bien exprimées en fonction de la trophie des eaux. Il est toutefois exceptionnel d'y rencontrer la Catabrose aquatique (*Catabrosa aquatica*) et la Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus*) ;

- sur les versants crayeux, série de végétations neutrocalcicoles particulièrement riches et hébergeant de rares espèces de la flore régionale parfois connues depuis le siècle dernier : le Buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*), le Cirse laineux (*Cirsium eriophorum*), chardon thermophile pas si courant dans le Nord – Pas de Calais...). Le bois de Mareuil a la première particularité d'être situé à la fois sur craie et sur sables. On peut



ainsi observer une différenciation progressive des végétations forestières le long d'un gradient de pH (ourlets, fourrés et boisements acidiphiles à neutrocalcicoles). Sa deuxième particularité se trouve dans son relief perturbé par la persistance des fosses d'extraction de grès d'Ostricourt dans la couche sableuse. Des espèces acidiphiles profitent des affleurements de sables sur les versants des fosses.

Une donnée originale complète la liste : celle de la Fumeterre de Charles (*Fumaria caroliana* Pugsley). Cette espèce, décrite pour la première fois à Mareuil en 1921 et considérée comme endémique des environs d'Arras par Pugsley, fait l'objet de nombreuses discussions. En effet, il s'agirait apparemment d'une mutation sans valeur taxonomique et de nombreux taxonomistes seraient d'avis de la rattacher à la Fumeterre de Wirtgen (*Fumaria officinalis* subsp. *wirtgenii*). *Fumaria caroliana* ne serait donc qu'un synonyme de *Fumaria officinalis* subsp. *wirtgenii* et ne constituerait donc pas une donnée supplémentaire dans la liste des espèces déterminantes.

En définitive, cette grande ZNIEFF située aux portes du chef lieu du Pas-de-Calais comprend au moins 15 taxons et au moins 16 végétations déterminants.

Les biotopes diversifiés des vallées de la Scarpe et du Gy et de leurs versants ont un fort intérêt pour la faune. Cet intérêt est accentué par le rôle de refuge que joue la ZNIEFF, située dans un secteur de cultures et à proximité d'importants sites urbains.

Parmi les Rhopalocères inventoriés sur le site, il est à noter la présence de la Thécla de l'Orme (*Satyrion w-album*), espèce exceptionnelle en région (HAUBREUX [coord.], 2005) et menacée à l'échelle nationale sur l'ensemble de son aire de répartition. Cette espèce est présente dans toute la France mais ses populations sont très localisées et constituées de faibles effectifs (DUPONT, 2001). L'espèce est rencontrée dans les bois, lisières, fourrés et haies constitués en partie d'Orme. Les populations ont principalement régressées suite au fort recul des Ormes, touchés par la Graphiose depuis 1970 (LAFRANCHIS, 2000).

Concernant les Odonates, l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*) est assez commun en région (GODIN et al., 2003) ; à l'échelle nationale, les populations sont localisées ou disséminées, avec des effectifs généralement assez faibles (DOMMANGET, 1987). L'Agrion à longs cercoïdes (*Erythromma lindenii*) est peu commun dans la région. Cet odonate est généralement rencontré au niveau des eaux stagnantes. Dans le Nord – Pas-de-Calais, l'espèce est au nord de son aire de répartition (GODIN et al., 2003).

Deux espèces déterminantes d'Oiseaux ont été observées sur le site : la Bouscarle de Cetti et le Martin-pêcheur d'Europe, tous deux identifiés comme étant nicheurs probables. La Bouscarle de Cetti est vulnérable dans la Liste rouge régionale actuelle (TOMBAL [coord.], 1996). Néanmoins, en raison de l'expansion de sa population cette dernière décennie, il est possible que son statut soit revu lors du prochain atlas régional (TOMBAL [coord.], 1996). Le Martin-pêcheur d'Europe, très commun dans la région, est inscrit à l'Annexe I de la Directive Oiseaux. L'espèce affectionne des cours d'eau petits à moyens, à berges meubles et verticales où il creuse une galerie pour la nidification (GODIN, 2003).

Deux espèces déterminantes de Chiroptères ont été identifiées sur le site : la Noctule commune et la Pipistrelle de Nathusius ; ces deux espèces forestières (ARTHUR & LEMAIRE, 2009) sont inscrites à l'Annexe IV de la Directive Habitats et sont classées quasi-menacé dans la Liste rouge nationale (UICN France et al., 2009). Au niveau régional, la Noctule



commune est assez rare, la Pipistrelle de Nathusius est peu commune (FOURNIER [coord.], 2000).

*Vertigo moulinsiana*, mollusque inscrit à l'Annexe II de la Directive européenne Habitats, est observé dans les marais herbeux et les zones humides calcaires. En 2002, il était observé sur une dizaine de sites régionaux (CUCHERAT, 2005).

### Typologie des milieux ou habitats naturels (typologie dérivée de CORINE-biotope)

Milieux déterminants
22.1x22.432 : eaux mésotrophes x communautés flottantes des eaux peu profondes <i>Ranunculetum aquatilis</i> Géhu 1961
<b>24.44 : végétation des rivières eutrophes</b> <i>Batrachion fluitantis</i> Neuhäusl 1959
34.3225 : Mesobromion crétacé du Bassin parisien, fragmentaire <i>Teucrio-Mesobromenion</i> Royer in Royer et al. 2006
34.42 : lisières mésophiles cf. <i>Agrimonio repentis</i> - <i>Brachypodietum sylvatici</i> Rameau & Royer 1983
37.1 : communautés à Reine des prés et communautés associées Groupement à <i>Cirsium oleraceum</i> et <i>Filipendula ulmaria</i>
37.1 : communautés à Reine des prés et communautés associées <i>Thalictro flavi</i> - <i>Filipendulion ulmariae</i> de Foucault in Royer et al. 2006
37.71 : voiles des cours d'eau <i>Impatienti noli-tangere</i> - <i>Scirpetum sylvatici</i> de Foucault 1997
<b>38.22 : prairies de fauche des plaines médio-européennes</b> <i>Centaureo jaceae</i> - <i>Arrhenatherenion elatioris</i> de Foucault 1989
41.1321: hêtraies calciclinales à Jacinthe des bois <i>Mercuriali perennis</i> - <i>Aceretum campestris</i> Bardat 1993
41.1322 : hêtraies neutroclinales à Jacinthes des bois <i>Endymio non-scriptae</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i> Durin et al. 1967
44.3 : forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens <i>Alnion glutinoso</i> - <i>incanae</i> Oberdorfer 1953
<b>44.91 : bois marécageux d'Aulnes</b>



<i>Cirsio oleracei</i> - <i>Alnetum glutinosae</i> Lemée 1937 ex Noirfalise & Sougnez 1961
53.1 : végétation à <i>Phalaris arundinacea</i> <i>Phalaridion arundinaceae</i> Kopecky 1961
53.112 : phragmitaies sèches <i>Solano dulcamarae</i> - <i>Phragmitetum australis</i> (Krausch 1965) Succow 1974
53.21 : peuplements de grandes Laîches (Magnocariçaies) <i>Magnocaricion elatae</i> Koch 1926
<b>53.4 : bordures à <i>Calamagrostis</i> des eaux courantes</b> <i>Glycerio declinatae</i> - <i>Catabrosetum aquatica</i> Diaz-Gonzalez & Penas-Merinas 1984
87.2 : zones rudérales <i>Onopordion acanthii</i> Br.-Bl. in Br.-Bl., Gajewski, Wraber & Walas 1936
Autres milieux
22.1x22.432 : eaux eutrophes x communautés flottantes des eaux peu profondes
22.1x22.411: eaux eutrophes x couvertures de Lemnacées
24.1 : lits de rivières
31.81 : fourrés médio-européens sur sol fertile
31.8121 : fruticées atlantiques et médio-européennes à Prunelliers et Troènes
34.42 : lisières mésophiles
37.2 : prairies humides eutrophes
37.24 : prairies à Agropyre et Rumex
37.715 : ourlets riverains mixtes
37.72 : franges des bords boisés ombragés
38.1 : pâtures mésophiles
38.811 : pâturages à Ray-grass
38.112 : pâturages à <i>Cynosurus-Centaurea</i>
38.22 : prairies de fauche des plaines médio-européennes



53.13 : typhaies
53.15 : végétation à <i>Glyceria maxima</i>
53.2121 : cariçaies à Laîche aigüe
82.1 : champs d'un seul tenant intensément cultivés
82.11 : grandes cultures
83.321 : plantations de peupliers
84.2 : bordures de haies
84.3 : petits bois, bosquets
84.4 : bocages
86.2 : villages
87.2 : zones rudérales

## Communes

62 ACQ  
62 AGNEZ-LÈS-DUISANS  
62 ANZIN-SAINT-AUBIN  
62 DUISANS  
62 ÉTRUN  
62 FRÉVIN-CAPELLE  
62 GOUVES  
62 MARCEUIL  
62 MONT-SAINT-ÉLOI

## Administration

### Critères de délimitation

Le périmètre englobe les vallées du Gy et de la Scarpe et n'a pas été modifié.

Ordre décroissant des critères utilisés : 2>1>3>4

### Statuts de propriété

01 Propriété privée (personne physique)





40 Domaine départemental  
30 Domaine communal  
10 Etablissement public  
60 Domaine de l'Etat

### **Activités humaines**

01 agriculture  
02 sylviculture  
03 élevage  
04 pêche  
05 chasse  
07 tourisme et loisirs  
08 habitat dispersé  
12 circulation routière ou autoroutière

### **Géomorphologie**

54 – Vallée

### **Mesures de protection**

14 – Zone de préemption d'un département  
21 Forêt domaniale

### **Facteurs influençant l'évolution de la zone**

11.0- habitat humain, zone urbanisée.  
13.1- route  
13.3- voie ferrée, TGV  
14.0- extraction de matériaux.  
15.0- dépôt de matériaux, décharge.  
16.0 équipement sportif et de loisirs  
17.0- infrastructure et équipement agricole.  
21.0- rejets de substances polluantes dans les eaux.  
22.0- rejets de substances polluantes dans les sols.  
25.0 - nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement  
31.0- comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides.  
38.0 aménagement liés à la pisciculture ou à l'aquaculture  
41.0- mise en culture, travaux du sol.  
43.0- jachère, abandon provisoire.  
44.0- traitement de fertilisation et pesticides.  
45.0- pâturage.  
46.3- fauchage  
48.0- plantation de haies et de bosquets  
51.0- coupes, abattages, arrachages et déboisements.  
52.0- taille, élagage.



- 53.0- plantation, semis et travaux connexes.
- 61.0- sport et loisirs de plein-air.
- 62.0- chasse.
- 63.0- pêche.
- 71.0- prélèvement organisé sur la faune ou la flore.
- 72.0- introduction, gestion ou limitation des populations.
- 73.0- gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public.
- 82.0- atterrissement, envasement, assèchement.
- 91.1- atterrissement
- 91.2- eutrophisation
- 91.5- fermeture du milieu
- 93.2- impact d'herbivores
- 93.3 - antagonisme / espèce introduite (peupliers)

## **Intérêts de la zone**

### **Intérêts patrimoniaux**

- 10 - écologique
- 21 - invertébrés (sauf insectes)
- 22 - insectes
- 24 - amphibiens
- 26 - oiseaux
- 27 - mammifères
- 36 - phanérogames

### **Intérêts fonctionnels**

- 41 - expansion naturelle des crues
- 42 - ralentissement du ruissellement
- 43 - soutien naturel d'étiage
- 44 - auto-épuration des eaux
- 61 - corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges
- 62 - étapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs
- 63 - zone particulière d'alimentation
- 64 - zone particulière liée à la reproduction

### **Critères d'intérêt complémentaires**

- 81 - paysager (paysage esthétique, issu de pratiques culturelles ancestrales)
- 82 - géomorphologique (géomorphologie caractéristique)
- 90 - pédagogique



# La haute vallée de la Scarpe entre Frévin-Cappelle et Anzin-St-Aubin, le bois de Maroeuil et la vallée du Gy en aval de Gouves

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00000038

N° National : 310013279

## Espèces déterminantes

Inform.	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot	Statut	Date d'obs.
<b>FLORE</b>					
0	<i>Aquilegia vulgaris</i> L.	Ancolie commune	P		2002
0	<i>Bupleurum falcatum</i> L.	Buplèvre en faux	P		2008
0	<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) Beauv.	Catabrose aquatique	P		2010
0	<i>Cirsium acaule</i> Scop.	Cirse acaule			1997
0	<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop.	Cirse laineux			2010
0	<i>Eryngium campestre</i> L.	Panicaut champêtre	P		2010
0	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank	Jonc à fleurs obtuses	P		2010
0	<i>Ophrys insectifera</i> L.	Ophrys mouche	P		2002
0	<i>Orchis mascula</i> (L.) L.	Orchis mâle	P		2002
0	<i>Petasites hybridus</i> (L.) P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.	Pétasite officinal			2005
0	<i>Ranunculus aquatilis</i> L.	Renoncule aquatique			2010
0	<i>Ranunculus penicillatus</i> (Dum.) Bab. subsp. <i>pseudofluitans</i> (Syme) S. Webster	Renoncule des eaux calcaires	P		2005
0	<i>Sambucus racemosa</i> L.	Sureau à grappes			1996
0	<i>Scirpus sylvaticus</i> L.	Scirpe des forêts	P		2010
0	<i>Stachys annua</i> (L.) L.	Épiaire annuelle			1998
0	<i>Fumaria caroliana</i> Pugsley	Fumeterre de Charles			2006
<b>FAUNE</b>					
<b>INSECTES</b>					
32	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier de corail			2009
1	<i>Satyrion w-album</i> (Knoch, 1782)	Thécla de l'orme			2001
1	<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du bouleau			2005
1	<i>Coenagrion scitulum</i> (RAMBUR, 1842)	Agrion mignon			1994
1	<i>Erythromma lindenii</i> (SELYS, 1840)	Agrion à longs cercoïdes			2001
1	<i>Sympecma fusca</i> (VAN DER LINDEN, 1820)	Leste brun			1994
<b>AMPHIBIENS ET REPTILES</b>					
1	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Triton alpestre	P		1995
<b>OISEAUX</b>					
2	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	P	R	1990-2007
32	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1761	Râle d'eau		Poss	2009
2	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	P	R	1990-2007
<b>CHIROPTERES</b>					
4	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	P		2000-2010
4	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	P		2000-2010
<b>MOLLUSQUES</b>					
32	<i>Vertigo moulinsiana</i>				2009

R : reproduction certaine ou probable

Poss : reproduction possible



## Bilan des connaissances concernant les espèces

	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Chiro.	Odonates	Orthoptères	Rhopalo	Phanér	Ptérid.	Bryoph.	Champ.	Moll.	Poiss.
Prospection	2	0	1	1	3	2	2	3	3	0	0	1	0
Nb espèces observ.	3	0	1	2	3	0	3	16	0	0	0	1	0

### Sources informateurs

0. Base de données DIGITALE du CRP/CBNBI
1. GON – Base de données FNAT
2. GON
4. Coordination Mammalogique du Nord de la France
32. CSN 2009 (biblio)

### Sources Bibliographiques

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DU NORD ET DU PAS DE CALAIS. 2009. Plan de gestion 2010-2014. Marais de Maroeuil (Maroeuil, 62). Union européenne (FEDER), DREAL Nord-Pas de Calais, Conseil régional Nord – Pas-de-Calais. Conservatoire des sites naturels du Nord-Pas de Calais. 63 p.

CUCHERAT, X. 2005. Réactualisation des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique de la région Nord-Pas de Calais. Liste des espèces déterminantes de Mollusques continentaux. 25 p.

DOMMANGET, J.-L., 1987. Etude faunistique et bibliographique des Odonates de France. MNHN, Secr. Faune Flore, coll. Inv. Faune Flore, fasc. 36, Paris, 283 p.

DUPONT, P. 2001. Plan national de restauration pour la conservation des Lépidoptères diurnes (Hesperiidae, Papilionidae, Pieridae, Lycaenidae et Nymphalidae). Première phase : 2001-2004). Office pour l'information éco-entomologique. 188 p.

FOURNIER, A. (coord.). 2000. Les Mammifères de la région Nord – Pas-de-Calais. Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites. Le Héron, 33 n°spécial, 188 p.

GODIN, J. 2003. Partez à la rencontre de la biodiversité. Les Oiseaux d'eau nicheurs du bassin Artois-Picardie. Agence de l'Eau Artois-Picardie. 36 p.

GODIN, J., KERAUTRET, L., PRATTE, O., VANAPPELGHEM, C. (coord.). 2003. Partez à la rencontre de la biodiversité. Les Odonates du bassin Artois-Picardie. Agence de l'Eau Artois-Picardie. 65 p.



HAUBREUX, D., (coord.). 2005. Indice de rareté des Lépidoptères diurnes (Rhopalocères) de la région Nord-pas-de-Calais. Groupe de Travail sur les Rhopalocères et les Hétérocères du Nord-Pas-de-Calais (in prep).

LAFRANCHIS, T. 2000. Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Biotope, Mèze. (Collection Parthénope). 448 p.

TOMBAL, J.-C. (coord.), 1996. Les Oiseaux de la région Nord-Pas de Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995. Héron, 29 : 1-336.

UICN France, MNHN, SFPEM, ONCFS. 2009. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.





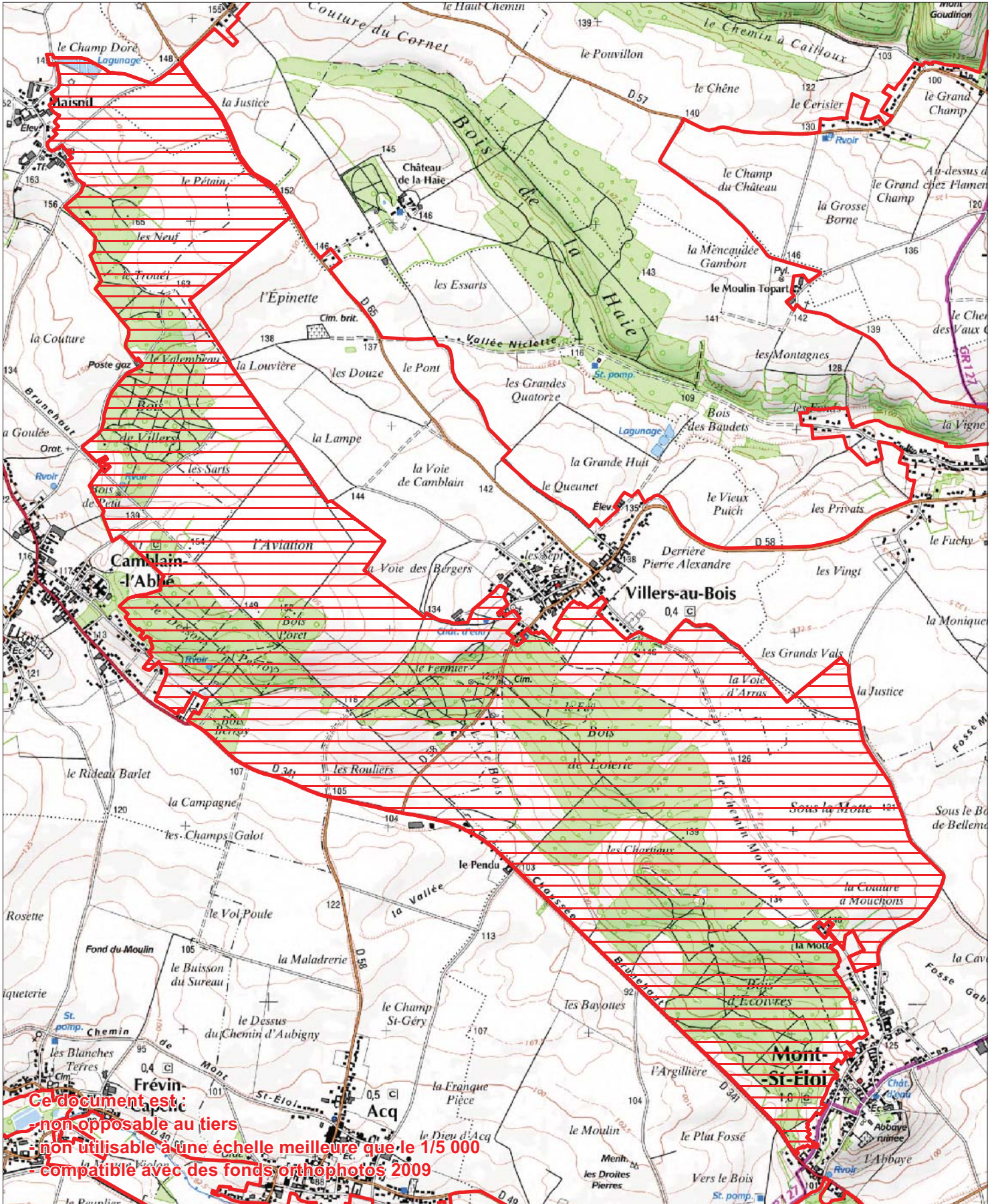
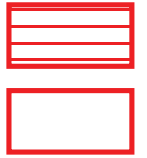
© SIG DREAL Nord Pas-de-Calais  
 © IGN Scan25 & Scan100 n°7738  
 Gestion : NDelatre/039.WOR  
 Validé CSRPN décembre 2010  
 Date de réalisation : mars 2011  
 Echelle : 1/25 000



Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type 1  
 2ème génération

**Coteau boisé de Camblain l'Abbé  
 au Mont St- Eloi**  
 N° régional : 039  
 Validé CSRPN

Autre ZNIEFFI



# Coteau boisé de Camblain et Mont-Saint-Eloi

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00000039

N° National : 310013280

## Généralités

Année de description : 1985

Année de mise à jour : 2010

Altitude mini : 94

Altitude maxi : 163

Superficie en ha : 729.6

Directive Habitats : NON

Directive Oiseaux : NON

Nouvelle ZNIEFF : NON

Rédacteur(s) : CBNBI, GON, CSN NPDC, DREAL NPDC

## Présentation du site

Située entre le Mont-St-Eloi au sud-est et Camblain-l'Abbé à l'ouest, cette ZNIEFF intègre une succession de bois plus ou moins pentus. Dans certains boisements, plus particulièrement dans le Bois d'Ecoivres, affleure une couche géologique du Landénien continental au sommet de la butte boisée (à l'ouest de la Ferme de la Motte). Le sol est constitué de sables fins, blancs ou roux, avec des blocs de grès mamelonnés. Ce grès a été activement exploité dans le Bois d'Ecoivres. C'est ainsi que se succèdent de nombreuses carrières intraforestières à travers les bois de ce site. Aujourd'hui à l'abandon, certaines de ces profondes dépressions favorisent le maintien de petits plans d'eau intraforestiers avec des végétations aquatiques mal exprimées.

D'une manière plus globale, le complexe boisé de ce site se développe sur des sols variés (sables, limons et craies) avec des ourlets plus ou moins bien développés. Ces forêts sont acidiphiles à neutrophiles, mésotrophiles, et aucune espèce déterminante de ZNIEFF n'a pour le moment été recensée. Elles sont rattachées pour la plupart à l'*Endymio non-scriptae* - *Fagetum sylvaticae*, seul élément phytocénotique d'intérêt et déterminant de ZNIEFF de ce site.

Cinq espèces déterminantes de faune sont présentes sur la ZNIEFF du Coteau boisé de Camblain et Mont-Saint-Eloi. L'extension ajoutée au nord-ouest abrite une espèce déterminante d'Amphibiens : l'Alyte accoucheur. Il est assez commun dans le Nord – Pas-de-Calais (GODIN, 2003) et il est inscrit à l'Annexe IV de la Directive européenne Habitats Faune Flore. Cette espèce, la plus terrestre des Anoures rencontrés dans la région, est observée dans tous les habitats qui présentent un caractère rupestre (talus des chemins, carrières, terrils, murs, etc.) (GODIN, 2003).

Le site abrite également deux espèces déterminantes de Chiroptères inscrites à l'Annexe IV de la Directive Habitats. La Pipistrelle de Nathusius est identifiée comme étant quasi-menacée dans la Liste rouge nationale (UICN France et al., 2009), elle est peu commune dans le Nord – Pas-de-Calais (FOURNIER [coord.], 2000). Cette pipistrelle est une espèce



forestière, fréquentant les milieux boisés diversifiés associés à des plans d'eau (ARTHUR & LEMAIRE, 2009). L'Oreillard roux est également peu commun en région (FOURNIER [coord.], 2000).

### Typologie des milieux ou habitats naturels (typologie dérivée de CORINE-biotope)

Milieux déterminants
<b>41.1322 : hêtraies neutroclines à Jacinthe des bois</b> <i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i> Durin et al. 1967
Autres milieux
22.1 : eaux douces
22.13x22.411 : eaux eutrophes x couvertures de Lemnacées
31.81 : fourrés médio-européens sur sol fertile
31.812 : fruticées à Prunelliers et Troènes
37.715 : ourlets riverains mixtes
38.1 : pâtures mésophiles
53 : végétations des bords des eaux
53.1 : roselières
82.1 : culture intensive
83.22 : plantation d'arbres feuillus
83.321 : plantations de peupliers
84.2 : haies
84.3 : bosquets
86.41 : carrières

### Communes

62 ACQ  
62 CAMBLAIN-L'ABBÉ  
62 CARENCY  
62 GOUY-SERVINS

62 MONT-SAINT-ÉLOI  
62 SERVINS  
62 VILLERS-AU-BOIS





## **Administration**

### **Critères de délimitation**

Cette ZNIEFF intègre une succession de bois plus ou moins pentus et leurs lisières. L'extension ajoutée au nord-ouest abrite une espèce déterminante d'Amphibiens : l'Alyte accoucheur.

Ordre décroissant des critères utilisés : 2>1>3>4

### **Statuts de propriété**

01 Propriété privée (personne physique)

### **Activités humaines**

02 Sylviculture

03 Elevage

05 Chasse

### **Géomorphologie**

56 – Colline

59 – Coteau, cuesta

### **Mesures de protection**

21 – Forêt domaniale

14 – Zone de préemption d'un département

### **Facteurs influençant l'évolution de la zone**

11.0 - habitat humain, zone urbanisée

13.1 - route

15.0 - dépôt de matériaux, décharge

41.0 - mise en culture, travaux du sol

42.0 - débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes

44.0 - traitement de fertilisation et pesticides

45.0 - pâturage

46.0 - suppression ou entretien de la végétation, fauchage et fenaison

51.0 - coupes, abattages, arrachages et déboisements

52.0 - taille, élagage

53.0 - plantation, semis et travaux connexes

54.0 - entretien lié à la sylviculture, nettoyage, épandage



62.0 - chasse  
91.1 - atterrissement  
91.2 - eutrophisation  
93.3 - antagonisme / espèce introduite (peupliers, autres feuillus)

## **Intérêts de la zone**

### **Intérêts patrimoniaux**

10 – écologique  
22 – insectes  
24 – amphibiens  
27 – mammifères

### **Intérêts fonctionnels**

61 - corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

### **Critères d'intérêt complémentaires**

81 - paysager



# Coteau boisé de Camblain et Mont-Saint-Eloi

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00000039

N° National : 310013280

## Espèces déterminantes

Inform.	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot	Statut	Date d'obs.
FAUNE					
INSECTES					
1	<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du bouleau			2005
AMPHIBIENS ET REPTILES					
1	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur	P		2000
1	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Triton alpestre	P		1995
CHIROPTERES					
4	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	P		2000-2010
4	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux	P		2000-2010

## Bilan des connaissances concernant les espèces

	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Chiro.	Odonates	Orthoptères	Rhopalo	Phanér	Ptérid.	Bryoph.	Champ.	Moll.	Poiss.
Prospection	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0
Nb espèces observ.	0	0	2	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0

## Sources informateurs

1. GON – Base de données FNAT
4. Coordination Mammalogique du Nord de la France

## Sources Bibliographiques

ARTHUR, L., LEMAIRE, M. 2009. Les Chauve-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 544 p.

FOURNIER, A. (coord.). 2000. Les Mammifères de la région Nord – Pas-de-Calais. Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites. Le Héron, 33 n°spécial, 188 p.

GODIN, J. 2003. Partez à la rencontre de la biodiversité. Les Amphibiens et les reptiles liés à l'eau du bassin Artois-Picardie. Agence de l'Eau Artois-Picardie. 32 p.

LAFRANCHIS, T. 2000. Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Biotope, Mèze. (Collection Parthénope). 448 p.



UICN France, MNHN, SFEPM, ONCFS. 2009. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.



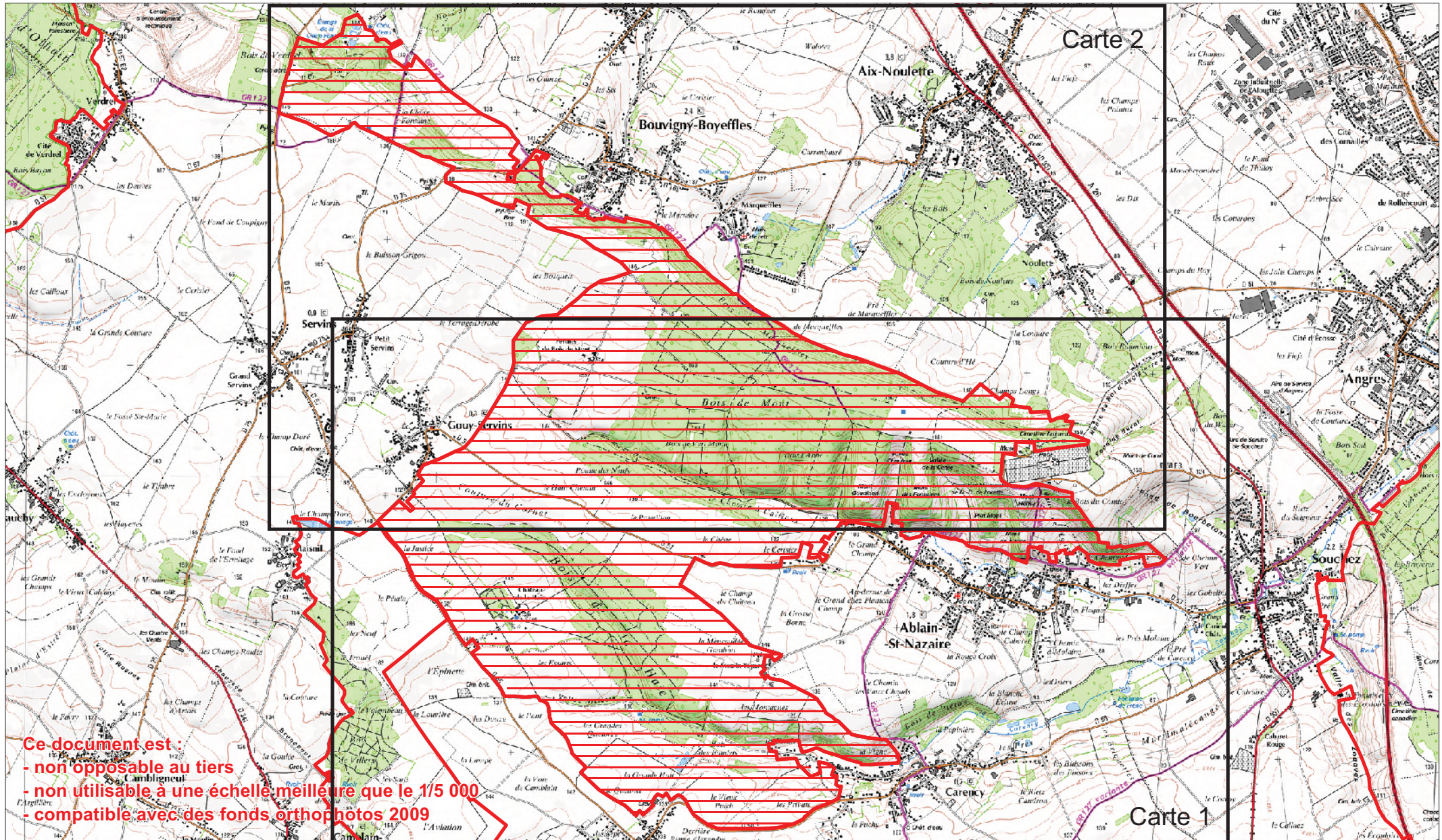
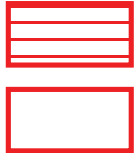
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
44 rue de Tournai – BP 259 – 59019 Lille Cedex  
tél : 03 20 13 48 48 – [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr)



© SIG DREAL Nord Pas-de-Calais  
 © IGN Scan25 & Scan100 n°7738  
 Gestion : NDelatre/0100.WOR  
 Validé CSRPN décembre 2010  
 Date de réalisation : mars 2011

Zone Naturelle d'Intérêt Écologique,  
 Faunistique et Floristique de type 1  
 2ème génération

Coteau d'Ablain-St-Nazaire  
 à Bouvigny-Boyeffles et bois de la Haie  
 N° régional : 100  
 Validé CSRPN  
 Tableau d'assemblage



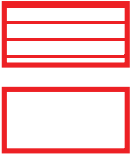
**Ce document est :**  
 - non opposable au tiers  
 - non utilisable à une échelle meilleure que le 1/5 000  
 - compatible avec des fonds orthophotos 2009



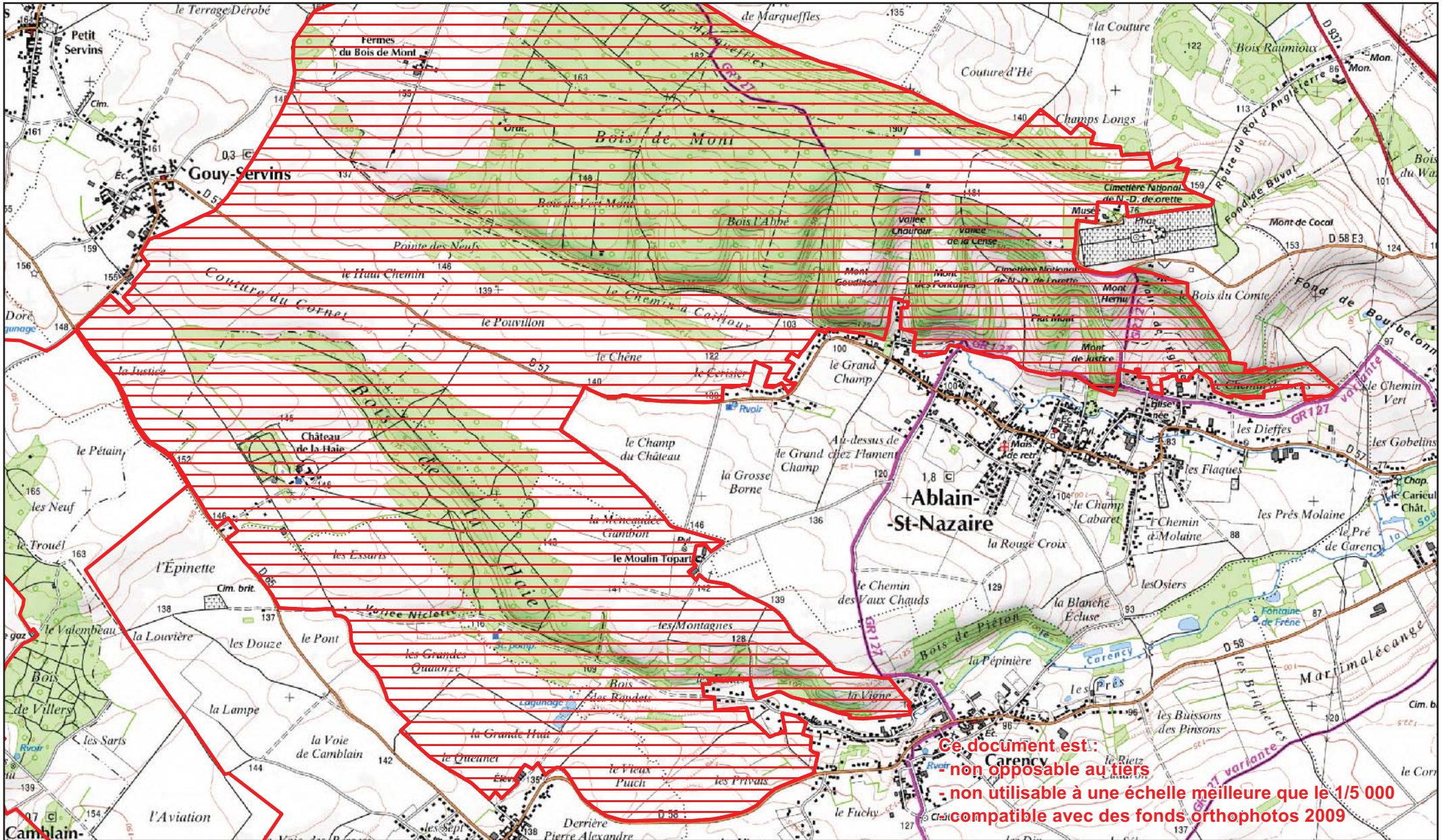
© SIG DREAL Nord Pas-de-Calais  
 © IGN Scan25 & Scan100 n°7738  
 Gestion : NDelatre/0100.WOR  
 Validé CSRPN décembre 2010  
 Date de réalisation : mars 2011  
 Echelle : 1/25 000

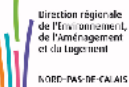
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique,  
 Faunistique et Floristique de type 1  
 2ème génération

**Coteau d'Ablain-St-Nazaire  
 à Bouvigny-Boyeffles et bois de la Haie**  
 N° régional : 100  
 Validé CSRPN  
 Carte 1



Autre ZNIEFFI

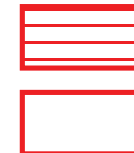




© SIG DREAL Nord Pas-de-Calais  
 © IGN Scan25 & Scan100 n°7738  
 Gestion : NDelatre/0100.WOR  
 Validé CSRPN décembre 2010  
 Date de réalisation : mars 2011  
 Echelle : 1/25 000

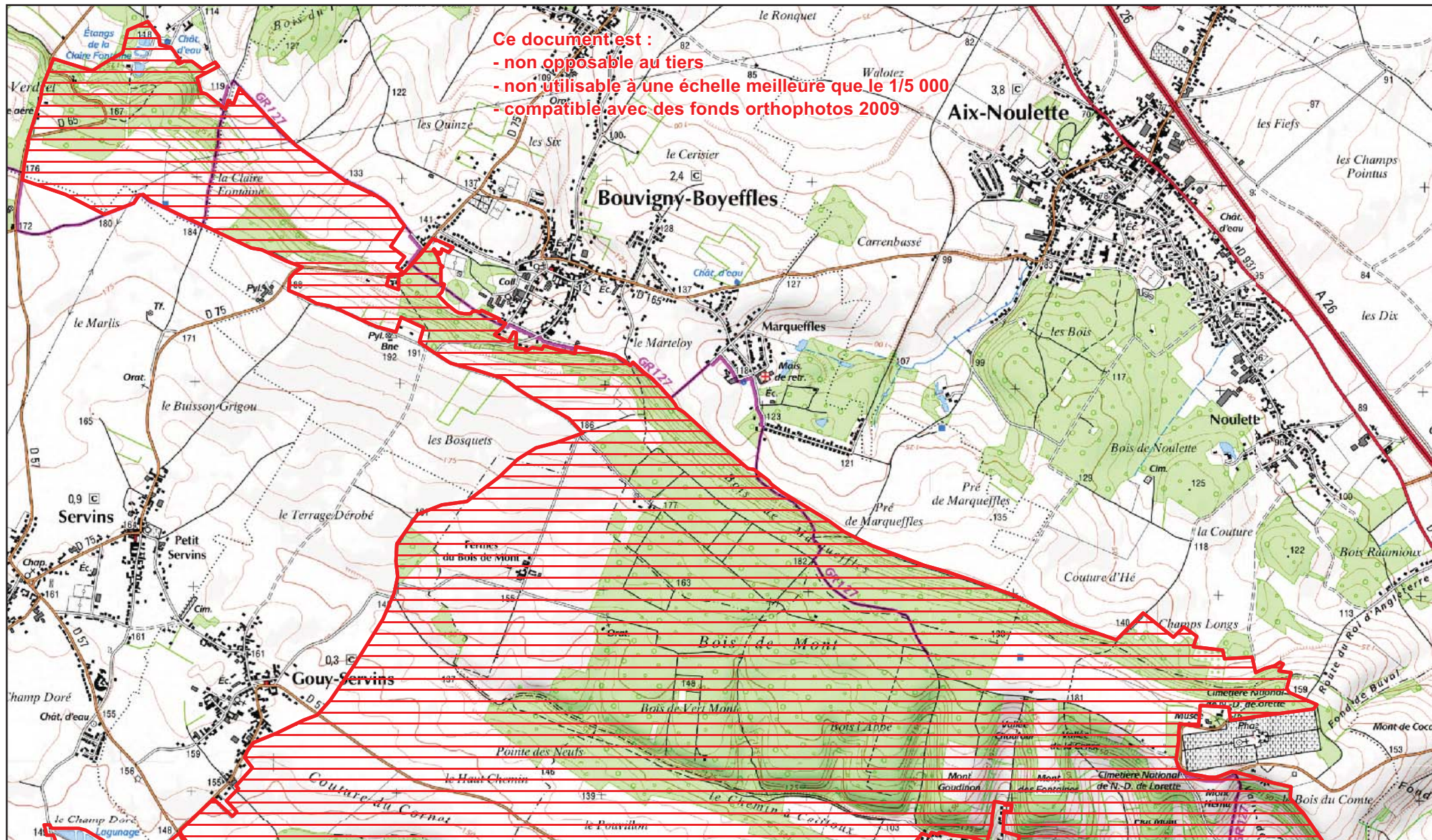
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique,  
 Faunistique et Floristique de type 1  
 2ème génération

Coteau d'Ablain-St-Nazaire  
 à Bouvigny-Boyeffles et bois de la Haie  
 N° régional : 100  
 Validé CSRPN  
 Carte 2



Autre ZNIEFFI

Ce document est :  
 - non opposable au tiers  
 - non utilisable à une échelle meilleure que le 1/5 000  
 - compatible avec des fonds orthophotos 2009



# Coteau d'Ablain-St-Nazaire à Bouvigny-Boyeffles et bois de la Haie

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00000100

N° National : 310013735

## Généralités

Année de description : 1984

Année de mise à jour : 2010

Altitude mini : 80

Altitude maxi : 183

Superficie en ha : 1 405.7

Directive Habitats : NON

Directive Oiseaux : NON

Nouvelle ZNIEFF : NON

Rédacteur(s) : CBNBI, GON, CSN NPDC, DREAL NPDC

## Présentation du site

Ce site est composé d'une mosaïque de végétations neutrophiles à calcicoles sur un relief fortement marqué par la présence de vastes coteaux crayeux du Sénonien et du Turonien au nord d'Ablain-St-Nazaire. Un important massif forestier est dominé par des végétations relevant de l'*Endymio non-scriptae* - *Fagetum sylvaticae* et du *Mercuriali perennis* - *Aceretum campestris* sur les pentes.

A l'est de ce massif et au nord d'Ablain-St-Nazaire serpente une série de coteaux historiquement gérés par pâturage extensif, peut-être itinérant à une époque. Suite à l'abandon de ces pratiques agro-pastorales, la dynamique naturelle a favorisé l'installation et la progression de jeunes boisements de recolonisation. L'entretien actuel de ces coteaux à des fins cynégétiques favorise tout de même le maintien de larges espaces ouverts colonisés principalement par un ourlet calcicole relevant du cf. *Centaureo nemoralis* - *Origanetum vulgaris* exceptionnellement bien exprimé et qui mérite une attention concrète et prioritaire au niveau régional. Il abrite notamment 3 espèces végétales d'une grande valeur patrimoniale qui font de ce site un des lieux majeurs de l'Artois et du Nord - Pas de Calais pour sa richesse floristique :

- plante exceptionnelle, le Buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*) présente à Ablain-Saint-Nazaire l'une des 3 dernières populations régionales observées récemment. Peu abondante dans les deux autres stations, elle déploie ici plusieurs milliers de pieds qui confèrent au site une importance botanique majeure ;
- la Cuscute du thym (*Cuscuta epithimum*) est une espèce très rare et menacée d'extinction dans la région. En Nord-Pas de Calais, ses rares populations sont généralement peu abondantes. Sur cette ZNIEFF, de nombreux tapis denses de plusieurs m<sup>2</sup> chacun parsèment ce coteau. Il s'agit probablement de la plus importante population de la région ;
- le Mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*) est devenu très rare et gravement menacé d'extinction dans la région. Il a trouvé refuge au sein des ourlets et maintient une population d'une centaine de pieds.





A l'ouest de cette ZNIEFF, le boisement sur pente au sud des étangs de Claire Fontaine accueille une espèce plutôt continentale en limite d'aire occidentale et menacée d'extinction dans la région : l'Actée en épi (*Actaea spicata*). Très localisée en raison de ses exigences écologiques et climatiques particulières, cette espèce ne compte plus que quelques populations régionales de petite taille, ce qui la rend très vulnérable.

Une petite population de Lathrée écailleuse (*Lathraea squamaria*), espèce rare en Nord-Pas de Calais, est située dans une peupleraie au fond du vallon du Bois de la Haie et mérite aussi une attention toute particulière..

C'est ainsi qu'au moins 5 végétations et une quinzaine d'espèces végétales déterminantes de ZNIEFF peuvent être observées dont 4 espèces protégées dans la région (*Bupleurum falcatum*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Ophrys insectifera* et *Prunus mahaleb*).

Concernant la faune, dix espèces déterminantes ont été observées dans le périmètre de la ZNIEFF.

Parmi les Amphibiens présents sur le site, le Pélodyte ponctué est peu commun et en limite d'aire de répartition dans le Nord – Pas-de-Calais (GODIN, 2003). Il se reproduit dans des plans d'eau assez riches en végétation, à proximité de son habitat terrestre (dunes, talus, terrils, carrières, etc.) (GODIN, 2003). L'Alyte accoucheur et le Crapaud calamite sont tous deux inscrits en Annexe IV de la Directive Habitats, ils sont assez communs dans la région (GODIN, 2003). L'Alyte accoucheur réalise la majorité de son cycle annuel à terre. Il se reproduit principalement dans les plans d'eau d'assez faible profondeur (mares, fonds de carrières, pannes dunaires) (GODIN, 2003). En région, le Crapaud calamite est surtout observé dans des habitats d'origine anthropique comme les terrils et mares temporaires, les carrières inondées et les zones d'extraction de granulats (GODIN, 2003).

L'Hespérie des sanguisorbes (*Spialia sertorius*) est rare dans le Nord – Pas-de-Calais (HAUBREUX [coord.], 2009) ; elle n'est présente que dans l'Ouest de la région. Cette espèce est inféodée aux pelouses sèches, prairies maigres et landes ouvertes (LAFRANCHIS, 2000). Le Demi-deuil (*Melanargia galathea*) est peu commun dans le Nord – Pas-de-Calais (HAUBREUX [coord.], 2009). Elle est présente sur les coteaux d'Ablain ce qui leur confère un intérêt particulier.

Le Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*), assez rare dans la région (FERNANDEZ et al., 2004), est néanmoins en expansion vers le Nord de la Belgique (COUVREUR & GODEAU, 2000) et en Allemagne (HOCHKIRCH, 2001).

L'Oreillard gris est inscrit à l'Annexe IV de la Directive Habitats, il est peu commun et vulnérable à l'échelle régionale (FOURNIER [coord.], 2000).

Le Busard des roseaux niche traditionnellement dans des roselières mais, ce milieu étant en régression, il niche également dans des champs cultivés d'où le nombre conséquent de nids dans les secteurs agricoles des plateaux. Les trois noyaux de la population régionale sont situés en Flandre maritime, au niveau du Complexe Scarpe-Sensée-Escout-Marque et au sud de la Plaine maritime picarde (TOMBAL [coord.], 1996).



## Typologie des milieux ou habitats naturels (typologie dérivée de CORINE-biotope)

Milieux déterminants
<p><b>34.3225 : Mesobromion crétacé du bassin parisien</b>  <i>Avenulo pratensis - Festucetum lemanii</i> (Boullet 1980) Boullet &amp; Géhu 1984 <i>blackstonietosum perfoliatae</i></p>
<p>34.42 : lisières mésophiles  <i>Trifolio medii - Agrimonienion medii</i> Knapp 1976 nom.mésoxérophile à <i>Bupleurum falcatum</i>, à tendance thermocontinentale</p>
<p><b>38.22 : prairies de fauche des plaines médio-européennes</b>  <i>Centaureo jaceae - Arrhenatherenion elatioris</i> de Foucault 1989</p>
<p><b>41.1321 : hêtraies calciclinales à Jacinthe des bois</b>  <i>Mercuriali perennis - Aceretum campestris</i> Bardat 1993</p>
<p><b>41.1322 : hêtraies neutroclinales à Jacinthe des bois</b>  <i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i> Durin et al. 1967</p>
Autres milieux
22.1x22.42 : eaux douces x végétation enracinées submergées
22.1x22.432 : eaux douces x communautés flottantes des eaux peu profondes
31.81 : fourrés médio-européens sur sol fertile
31.8121 : fruticées atlantiques et médio-européennes à Prunelliers et Troènes
38.1 : pâtures mésophiles
38.2 : prairies à fourrage des plaines
53 : végétations des bords des eaux
82.1 : culture intensive
83.22 : plantation d'arbres feuillus
83.321 : plantations de peupliers
87.2 : communautés rudérales

### Communes

62 ABLAIN-SAINT-NAZAIRE  
62 AIX-NOULETTE

62 BOUVIGNY-BOYEFFLES  
62 CARENCY



62 GOUY-SERVINS  
62 HERSIN-COUPIGNY  
62 SERVINS

62 SOUCHEZ  
62 VILLERS-AU-BOIS

## **Administration**

### **Critères de délimitation**

La petite extension au nord-ouest de la ZNIEFF est justifiée par la présence de quatre espèces déterminantes d'Amphibiens, dont le Crapaud calamite, l'Alyte accoucheur et le Pélodyte ponctué. La présence de l'Alyte accoucheur au sud de la ZNIEFF justifie également les deux extensions réalisées.

Ordre décroissant des critères utilisés : 2>1>3>4

### **Statuts de propriété**

01 Propriété privée (personne physique)

### **Activités humaines**

02 sylviculture  
08 habitat dispersé

### **Géomorphologie**

56 – Colline

### **Mesures de protection**

14 – Zone de préemption d'un département  
31 – Site inscrit selon la loi de 1930  
32 – Site classé selon la loi de 1930

### **Facteurs influençant l'évolution de la zone**

11.0 - habitat humain, zone urbanisée  
13.0 - infrastructure linéaire, réseaux de communication  
13.1 - route  
13.5 - transport d'énergie  
16.0 - équipement sportif et de loisirs  
17.0 - infrastructure et équipement agricole  
41.0 - mise en culture, travaux du sol  
44.0 - traitement de fertilisation et pesticides  
45.0 - pâturage



46.0 - suppression ou entretien de la végétation, fauchage et fenaison  
47.0 - abandon de systèmes culturels et pastoraux, apparition de friches  
48.0 - plantation de haies et de bosquets  
51.0 - coupes, abattages, arrachages et déboisements  
52.0 - taille, élagage  
53.0 - plantation, semis et travaux connexes (conifères)  
54.0 - entretien liés à la sylviculture, nettoyage, épandage  
55.0 - autre aménagement forestier, accueil du public, création de pistes  
61.0 - sport et loisirs de plein-air  
62.0 - chasse  
63.0 - pêche  
91.2 - eutrophisation  
91.5 - fermeture du milieu  
93.2 - impact d'herbivores

- *Abandon de certaines pelouses très embroussaillées*
- *Plantation de résineux et de peupliers dans certaines parcelles abandonnées*
- *Déprise agricole avec mitage (caravanes, bungalows)*
- *Cimetière national sur la crête*

## **Intérêts de la zone**

### **Intérêts patrimoniaux**

10 - écologique  
22 - insectes  
23 - poissons  
24 - amphibiens  
26 - oiseaux  
27 - mammifères  
36 - phanérogames

### **Intérêts fonctionnels**

42 - ralentissement du ruissellement  
51 - rôle naturel de protection contre l'érosion des sols  
61 - corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges  
64 - zone particulière liée à la reproduction

### **Critères d'intérêt complémentaires**

81 - paysager (paysage esthétique, issu de pratiques culturelles ancestrales)  
82 - géomorphologique (géomorphologie caractéristique)  
86 - historique  
88 - scientifique (recherche...)



# Coteau d'Ablain-St-Nazaire à Bouvigny-Boyeffles et bois de la Haie

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00000100

N° National : 310013735

## Espèces déterminantes

Inform.	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot	Statut	Date d'obs.
<b>FLORE</b>					
0	<i>Actaea spicata</i> L.	Actée en épi			2010
0	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds.	Chlore perfoliée			2010
0	<i>Bupleurum falcatum</i> L.	Buplèvre en faux	P		2010
0	<i>Cirsium acaule</i> Scop.	Cirse acaule			2010
0	<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop.	Cirse laineux			2010
0	<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L.	Petite cuscute			2010
0	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó	Dactylorhize de Fuchs	P		1996
0	<i>Lathraea squamaria</i> L.	Lathrée écailleuse			1998
0	<i>Lithospermum officinale</i> L.	Grémil officinal			2010
0	<i>Lonicera xylosteum</i> L.	Chèvrefeuille camérisier			1998
0	<i>Melampyrum arvense</i> L.	Mélampyre des champs			2010
0	<i>Ophrys insectifera</i> L.	Ophrys mouche	P		2010
0	<i>Orchis purpurea</i> Huds.	Orchis pourpre			2010
0	<i>Prunus mahaleb</i> L.	Bois de Sainte-Lucie	P		2010
<b>FAUNE</b>					
<b>INSECTES</b>					
1	<i>Celastrina argiolus</i> Linnaeus, 1758	Azuré des nerpruns			2005
1	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-deuil			2005
1	<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des sanguisorbes			2005
1	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéoptère commun			2000
<b>AMPHIBIENS ET REPTILES</b>					
1	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur	P		2004
1	<i>Bufo calamita</i> Laurenti, 1768	Crapaud calamite	P		2001
1	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué	P		2000
1	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Triton alpestre	P		2004
<b>OISEAUX</b>					
2	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	P	Poss	1990-2007
<b>CHIROPTERES</b>					
4	<i>Plecotus austriacus</i> (Fischer, 1829)	Oreillard gris	P		2000-2010
<b>POISSONS</b>					
11, 43	<i>Cottus gobio</i> (Linnaeus, 1758)	Chabot	P		1990-2004
11, 43	<i>Salmo trutta fario</i> (Linnaeus, 1758)	Truite commune	P	R	1990-2004

Poss : reproduction possible

## Bilan des connaissances concernant les espèces

	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Chiro.	Odonates	Orthoptères	Rhopalo	Phanér	Ptérid.	Bryoph.	Champ.	Moll.	Pois.
Prospection	1	1	2	1	1	2	2	2	2	0	0	0	1
Nb espèces observ.	1	0	4	1	0	1	3	14	0	0	0	0	2



## Autres espèces

Inform.	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot	Statut	Date d'obs.
FLORE					
0	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L.	Réglisse sauvage	P		1961

## Sources informateurs

0. Base de données DIGITALE du CRP/CBNBI
1. GON – Base de données FNAT
2. GON
4. Coordination Mammalogique du Nord de la France
11. FDAAPPMA 62
43. CSP

## Sources Bibliographiques

COUVREUR, J.-M., GODEAU, J.-F., 2000. Atlas des Orthoptères de la Famenne (Criquets, sauterelles et grillons). Publication du Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois. 284 p.

FERNANDEZ, E., FRANCOIS, A., VANAPPELGHEM, C. 2004. non publié

FOURNIER, A. (coord.). 2000. Les Mammifères de la région Nord – Pas-de-Calais. Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites. Le Héron, 33 n°spécial, 188 p.

GODIN, J. (coord.). 2003. Partez à la rencontre de la biodiversité. Les Amphibiens et les reptiles liés à l'eau du bassin Artois-Picardie. Agence de l'Eau Artois-Picardie. 32 p.

HAUBREUX, D., (coord.). 2009. Indice de rareté des Lépidoptères diurnes (Rhopalocères) de la région Nord-pas-de-Calais. Groupe de Travail sur les Rhopalocères et les Hétérocères du Nord-Pas-de-Calais (in prep).

HOCHKIRCH, A. 2001. Rezente Areal- und Bestandsveränderungen bei Heuschrecken Nordwestdeutschlands. Verhandlungen des Westdeutschen Entomologentages 2000 : 167-178.

LAFRANCHIS, T. 2000. Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Biotope, Mèze. (Collection Parthénope). 448 p.

TOMBAL, J.-C. (coord.). 1996. Les Oiseaux de la région Nord-Pas de Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995. Héron, 29 : 1-336.





© SIG DREAL Nord Pas-de-Calais  
© IGN Scan25 & Scan100 n°7738  
Gestion : NDelatre/0186.WOR  
Validé CSRPN décembre 2010  
Date de réalisation : mars 2011  
Echelle : 1/25 000



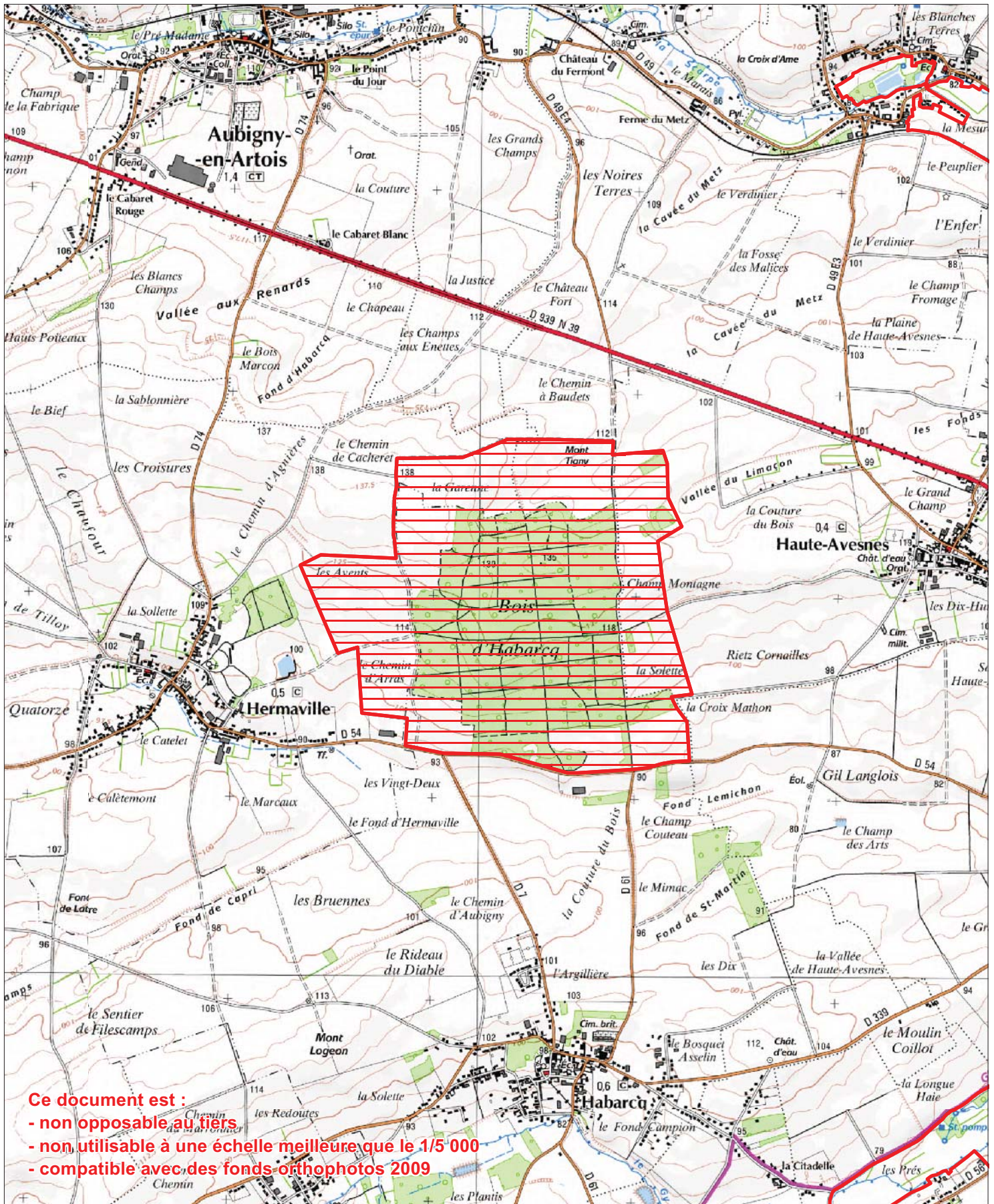
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type 1  
2ème génération

**Le bois d'Habarcq et ses lisières**

**N° régional : 186**

**Validé CSRPN**

**Autre ZNIEFFI**



**Ce document est :**  
- non opposable au tiers  
- non utilisable à une échelle meilleure que le 1/5 000  
- compatible avec des fonds orthophotos 2009

## Le Bois d'Habarcq et ses lisières

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00000186

N° National : 310030096

### Généralités

Année de description :

Année de mise à jour : 2010

Altitude mini : 90

Altitude maxi : 138

Superficie en ha : 237.3

Directive Habitats : NON

Directive Oiseaux : NON

Nouvelle ZNIEFF : NON

Rédacteur(s) : CBNBI, GON, CSN NPDC, DREAL NPDC

### Présentation du site

Le bois d'Habarcq rompt le paysage plat et cultivé du plateau de l'Artois proche de la plaine d'Arras et constitue donc l'un des rares boisements de ce territoire.

Cette ZNIEFF présente un intérêt géologique. En effet, il est possible d'observer une succession de couches géologiques, passant par la craie du Sénonien, les sables landéniens, puis les limons de plateau. Cette transition se ressent au niveau de la végétation avec une apparition progressive d'espèces acidiphiles et inversement une disparition progressive des espèces neutrophiles à neutrocalcicoles, lorsque l'on monte vers le plateau. Cependant, les cortèges floristiques des végétations ne sont plus nettement distincts en raison de l'exploitation actuelle du bois : les perturbations occasionnées par les plantations de diverses essences, les coupes à blanc de certaines parcelles, le passage des engins sylvicoles ne permettent pas à l'heure actuelle une expression optimale des végétations en fonction du type de sol. Il est possible de distinguer toutefois une frênaie hygrocline basophile à *Mercuriale vivace* (*Mercurialis perennis* - *Aceretum campestris*) qui évolue progressivement vers une chênaie-charmaie neutrocline à acidiphile dans certains secteurs bien localisés, celle-ci relevant de diverses variations de *Endymio non-scriptae* - *Fagetum sylvaticae* qui était nettement mieux exprimé dans les années 1990.

Quatre orchidées ont été observées dans le périmètre : Orchis mâle (*Orchis mascula*), Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), Dactylorhize de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), aux quelles s'ajoutent diverses espèces déterminantes de ZNIEFF, pour certaines rares et/ou protégées comme le Grémil officinal (*Lithospermum officinale*) et l'Euphorbe douce (*Euphorbia dulcis* subsp. *incompta*). La présence de la Balsamine n'y-touchez-pas (*Impatiens noli-tangere*) est à confirmer. Au total, on peut rencontrer au moins, 6 espèces et 8 végétations déterminantes de ZNIEFF au sein de cet espace boisé et de ses lisières intra ou périforestières.





Concernant la faune, trois espèces déterminantes ont été observées, dont deux rapaces : le Busard cendré et la Bondrée apivore, tous deux identifiés comme étant nicheurs possibles sur le site. Les deux espèces sont inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux, le Busard cendré est vulnérable au niveau national (UICN France et al., 2008).

### Typologie des milieux ou habitats naturels (typologie dérivée de CORINE-biotope)

Milieux déterminants
<p><b>34.42 : lisières mésophiles</b>  <i>Agrimonia repentis</i> - <i>Brachypodietum sylvatici</i> Rameau &amp; Royer 1983</p>
<p><b>37.72 : franges des bords boisés ombragés</b>  <i>Galio aparines</i> - <i>Impatientetum noli-tangere</i> (Passarge 1967) Tüxen in Tüxen &amp; Brun-Hool 1975</p>
<p><b>37.72 : franges des bords boisés ombragés</b>  <i>Brachypodio sylvatici</i> - <i>Festucetum giganteae</i> de Foucault &amp; Frileux 1983 ex de Foucault in Provost 1998</p>
<p><b>37.72 : franges des bords boisés ombragés</b>  <i>Hyacinthoido non-scriptae</i> - <i>Stellarietum holosteae</i> Géhu 1999</p>
<p><b>37.72 : franges des bords boisés ombragés</b>  <i>Violo riviniana</i> - <i>Stellarion holosteae</i> Passarge 1997</p>
<p><b>38.22 : prairies de fauche des plaines médio-européennes</b>  <i>Centaureo jaceae</i> - <i>Arrhenatherenion elatioris</i> de Foucault 1989</p>
<p><b>41.1322 : Hêtraies neutroclines à Jacinthe des bois</b>  <i>Endymio non-scriptae</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i> Durin et al. 1967</p>
<p><b>41.1321 : Hêtraies calciclinales à Jacinthe des bois</b>  <i>Mercuriali perennis</i> - <i>Aceretum campestris</i> Bardat 1993</p>
Autres milieux
<p>31.81 : fourrés médio-européens sur sol fertile</p>
<p>31.8112 : fruticées atlantiques à <i>Prunus spinosa</i> et <i>Rubus fruticosus</i></p>
<p>31.8121 : fruticées atlantiques et médio-européennes à Prunelliers et Troènes</p>
<p>31.8712: clairières à Bardane et Belladonne</p>
<p>34.42 : lisières mésophiles</p>
<p>37.72 : franges des bords boisés ombragés</p>



38.22 : prairies de fauche des plaines médio-européennes
41.2 : chênaies-charmaies
82.11 : grandes cultures
83.32 : plantations d'arbres feuillus
87.2 : zones rudérales

## Communes

62 AGNEZ-LÈS-DUISANS  
62 CAPELLE-FERMONT  
62 HABARCQ

62 HAUTE-AVESNES  
62 HERMAVILLE

## Administration

### Critères de délimitation

Le périmètre de la ZNIEFF n'a pas été modifié et englobe entièrement le bois d'Habarcq avec une zone tampon constituée de cultures.

Ordre décroissant des critères utilisés : 2>1>3>4

### Statuts de propriété

01 Propriété privée (personne physique)  
30 Domaine communal

### Activités humaines

01 agriculture  
02 sylviculture

### Géomorphologie

52. Plaine, bassin

### Mesures de protection

01 Aucune protection



## Facteurs influençant l'évolution de la zone

- 13.1 - route
- 22.0 - rejets de substances polluantes dans les sols
- 23.0 - rejets de substances polluantes dans l'atmosphère
- 41.0 - mise en culture, travaux du sol
- 43.0 - jachère, abandon provisoire
- 44.0 - traitement de fertilisation et pesticides
- 46.3 - fauchage
- 48.0 - plantation de haies et de bosquets
- 51.0 - coupes, abattages, arrachages et déboisements
- 52.0 - taille, élagage
- 53.0 - plantation, semis et travaux connexes
- 62.0 - chasse
- 91.2 - eutrophisation
- 93.3 - antagonisme / espèce introduite (plantation de feuillus)

## Intérêts de la zone

### Intérêts patrimoniaux

- 10 - écologique
- 22 - insectes
- 26 - oiseaux
- 36 - phanérogames

### Intérêts fonctionnels

- 42 - ralentissement du ruissellement
- 51 - rôle naturel de protection contre l'érosion des sols
- 61 - corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

### Critères d'intérêt complémentaires

- 81 - paysager
- 82 - géomorphologique
- 88 - scientifique (recherche...)
- 90 - pédagogique



# Le Bois d'Habarcq et ses lisières

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00000186

N° National : 310030096

## Espèces déterminantes

Inform.	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot	Statut	Date d'obs.
FLORE					
0	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó	Dactylorhize de Fuchs	P		1998
0	<i>Euphorbia dulcis</i> L. subsp. <i>incompta</i> (Cesati) Nyman	Euphorbe pourprée	P		1992
0	<i>Impatiens noli-tangere</i> L.	Balsamine sauvage			2010
0	<i>Lithospermum officinale</i> L.	Grémil officinal			1998
0	<i>Ophrys insectifera</i> L.	Ophrys mouche	P		2010
0	<i>Orchis mascula</i> (L.) L.	Orchis mâle	P		2010
0	<i>Orchis purpurea</i> Huds.	Orchis pourpre			2010
FAUNE					
OISEAUX					
2	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	P	Poss	1990-2007
2	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	P	Poss	1990-2007

Poss : reproduction possible

## Bilan des connaissances concernant les espèces

	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Chiro.	Odonates	Orthoptères	Rhopalo	Phanér	Ptérid.	Bryoph.	Champ.	Moll.	Poiss.
Prospection	2	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	0	0
Nb espèces observ.	2	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0

## Sources informateurs

0. Base de données DIGITALE du CRP/CBNBI
2. GON

## Sources Bibliographiques

TOUSSAINT, B., 2001. - Contribution de Benoît TOUSSAINT (années 1995 à 1999). Bull. Soc. Bot. N. Fr., 54(3-4) : 59-78

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. 2008. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Dossier électronique (<http://www.uicn.fr/Liste-rouge-oiseaux-nicheurs.html>).





© SIG DREAL Nord Pas-de-Calais  
 © IGN Scan100 MEDDTL 2010  
 Gestion : NDelatre/ZNIEFF1012.WOR  
 Validé CSRPN avril 2011  
 Date de réalisation : août 2011

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 2  
 2ème génération

Autre ZNIEFF II

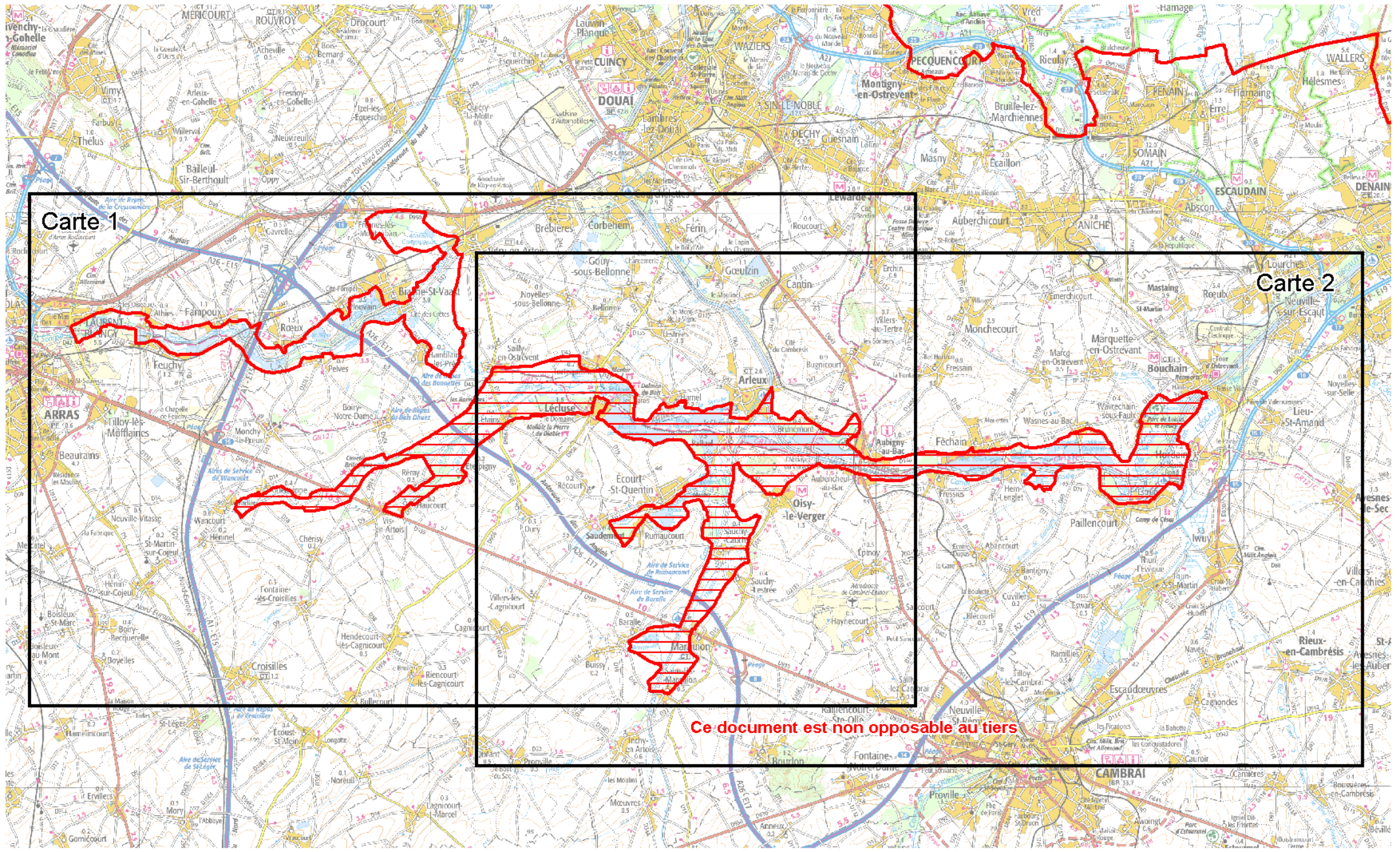
**Complexe écologique de la vallée de la Sensée**  
 N° régional : 012 Validé CSRPN  
 tableau d'assemblage



**Carte 1**

**Carte 2**

**Ce document est non opposable au tiers**



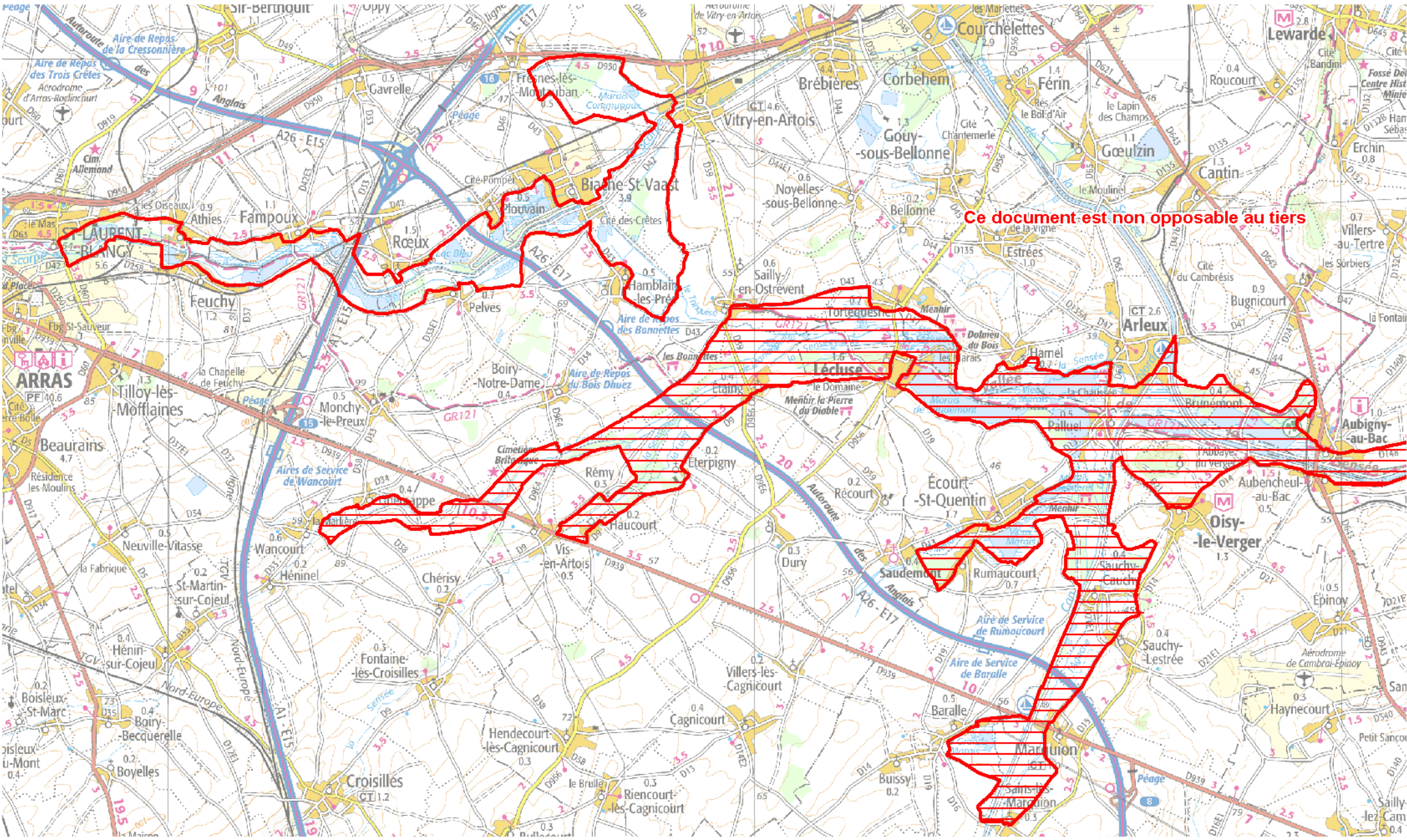


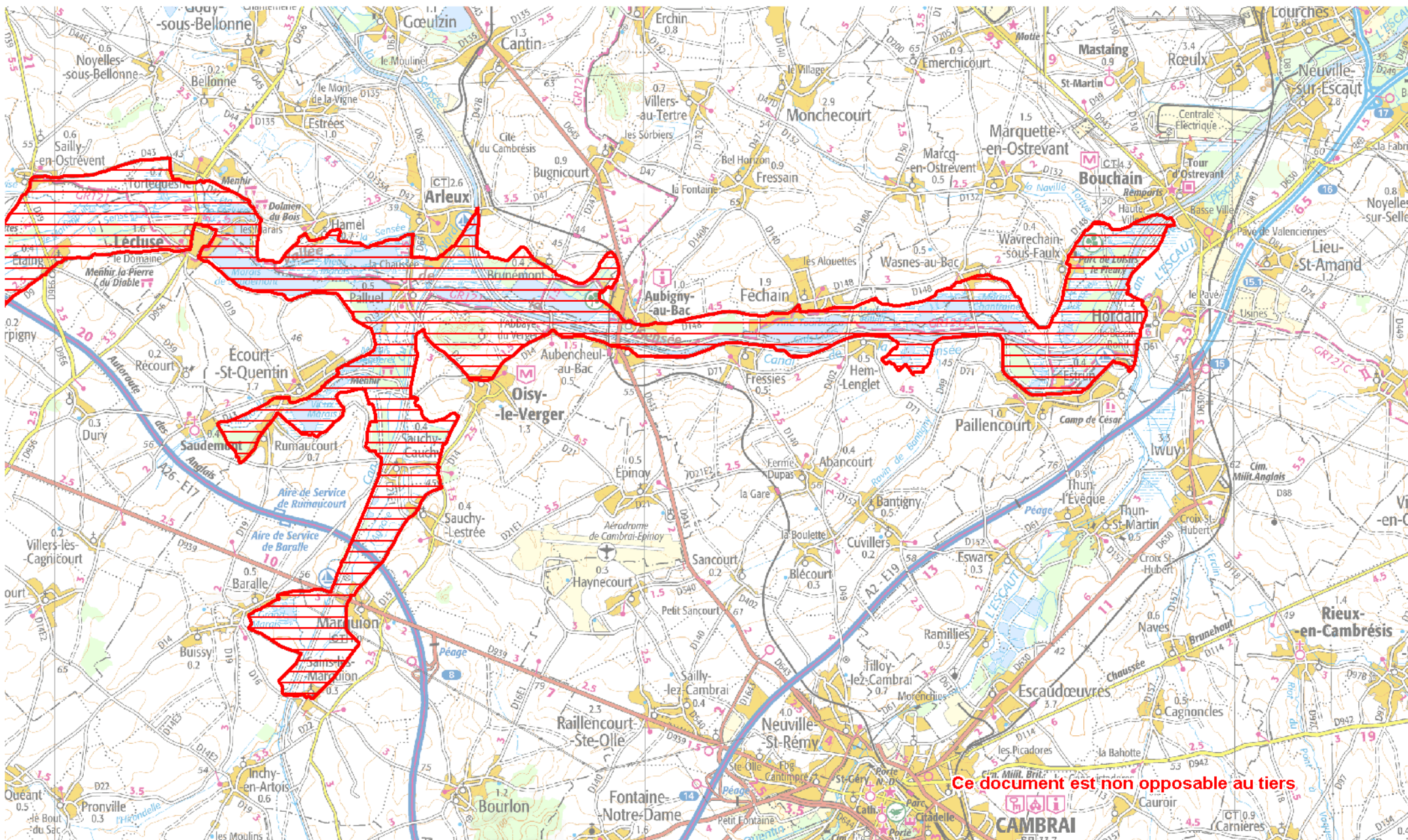
© SIG DREAL Nord Pas-de-Calais  
© IGN Scan100 MEDDTL 2010  
Gestion : NDelatre/ZNIEFF1012.WOR  
Validé CSRPN avril 2011  
Date de réalisation : août 2011  
Echelle : 1/100 000

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 2  
2ème génération

Complexe écologique de la vallée de la Sensée  
N° régional : 012 Validé CSRPN  
Carte 1

Autre ZNIEFF II





**Ce document est non opposable au tiers**



# Le complexe écologique de la Vallée de la Sensée

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00120000

N° National : 310007249

## Généralités

Année de description : 1981

Année de mise à jour : 2010

Altitude mini : 30

Altitude maxi : 45

Superficie en ha : 4 701

Directive Habitats : NON

Directive Oiseaux : NON

Nouvelle ZNIEFF : NON

Rédacteur(s) : CBNBI, GON, CSN NPDC, DREAL NPDC

## Présentation du site

Le complexe écologique de la vallée de la Sensée s'étend sur plus de 20 kms depuis les communes de Remy et Haucourt jusqu'à la confluence de la rivière canalisée avec l'Escaut.

La vallée de la Sensée forme une longue dépression à fond tourbeux, creusée entre des plateaux aux larges ondulations ; Ostrevant au Nord, bas-Artois au Sud et Cambrésis à l'Est.

Le cours de la rivière a été façonné par l'homme au fil des siècles (d'étalement vers les étangs, travaux de creusement du canal...) ; les étangs, nés de l'exploitation de la tourbe dès le Xème siècle, sont essentiellement alimentés par la nappe.

Complexe de plus de 4 700 ha de zones humides, marais et étangs à cheval sur deux départements et dépendant de 35 communes, la vallée offre un paysage des plus verdoyants contrastant avec la monotonie des zones agricoles environnantes particulièrement dénudées.

Zone humide de très grande qualité biologique, la Vallée de la Sensée n'a guère d'équivalent dans la région Nord Pas-de-Calais. Avec ses 4 700 ha de biotope palustres dont 800 ha de plan d'eau, c'est un ensemble des plus originaux qui mérite sans conteste d'être préservé et géré avec précautions.

L'influence ancienne de l'homme associée à la dynamique naturelle de la végétation s'est traduite par une grande diversité de biotopes conférant à ce complexe tourbeux une valeur paysagère et une richesse biologique de premier ordre :

- une vingtaine de communautés végétales, dont certaines sont exceptionnelles, composent le paysage de cette vallée tourbeuse
- plus d'une cinquantaine d'espèces végétales (dont 24 sont aujourd'hui protégées)





sont rares et parfois en régression importante suite à la disparition de leur milieu d'élection

- toute l'avifaune régionale des zones humides est présente dans la vallée, avec un cortège d'espèces remarquables, rares et menacées à l'échelle de la France.

### Typologie des milieux ou habitats naturels (typologie dérivée de CORINE-biotope)

Milieux déterminants
22.11 x 22.31 : Eaux oligotrophes pauvres en calcaire x Communautés amphibiennes pérennes septentrionales cf. <i>Ranunculo flammulae</i> - <i>Juncetum bulbosi</i> Oberdorfer 1957, "fragmentaire" - <i>Eleocharition acicularis</i> Pietsch 1967
22.12 ou 22.13x22.412 : Eaux mésotrophes ou eutrophes x Radeaux d' <i>Hydrocharis</i> <i>Hydrocharition morsus-ranae</i> Rübél ex Klika in Klika & Hadac 1944
22.12 ou 22.13x22.414 : Eaux mésotrophes ou eaux eutrophes x Colonies d'Utriculaires Groupements à <i>Utricularia gr. vulgaris</i>
22.12x22.323 : Eaux mésotrophes x Communautés naines à <i>Juncus bulbosus</i> <i>Nanocyperion flavescens</i> Koch ex Libbert 1932 à <i>Hypericum humifusum</i> et <i>Centaureum pulchellum</i>
22.12x22.411 : Eaux mésotrophes x Couvertures de Lemnacées <i>Ricciatum fluitantis</i> Slavnic 1956
22.12x22.414 : Eaux mésotrophes x Colonies d'Utriculaires <i>Lemno</i> - <i>Utricularietum australis</i> (th.Müller & Görs
22.13x22.411 : Eaux eutrophes x Couvertures de Lemnacées <i>Nymphaeo albae</i> - <i>Nupharetum luteae</i> Nowinski 1928
22.13x22.421 : Eaux eutrophes x Groupements à grands Potamots <i>Potametum lucentis</i> Hueck 1931
22.13x22.432 : Eaux eutrophes x Communautés flottantes des eaux peu profondes <i>Hottonietum palustris</i> Tüxen 1937 ex Roll 1940
24.1x24.4 : Lits de rivières x Végétation immergée des rivières <i>Veronico beccabungae</i> - <i>Callitrichetum platycarpae</i> Mériaux 1978 prov.
24.4 : Végétation immergée des rivières <i>Batrachion fluitantis</i> Neuhäusl 1959
31.81 : Fourrés médio-européens sur sol fertile <i>Crataego monogynae</i> - <i>Franguletum alni</i> Delelis 1979
35.21 : Prairies siliceuses à annuelles naines <i>Thero-Airion</i> Tüxen ex Oberdorfer 1957



<p>37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées Groupement à <i>Cirsium oleraceum</i> et <i>Filipendula ulmaria</i></p>
<p>37.21 : Prairies humides atlantiques à subatlantiques <i>Eleocharito palustris</i> - <i>Oenanthetum fistulosae</i> de Foucault 1984</p>
<p>44.3 : Forêts de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens <i>Alnenion glutinoso - incanae</i> Oberdorfer 1953</p>
<p>44.911 : Bois d'Aulnes marécageux méso-eutrophes <i>Peucedano palustris</i> - <i>Alnetum glutinosae</i> Noifalaise &amp; Sougnez 1961</p>
<p>44.911 : Bois d'Aulnes marécageux méso-eutrophes <i>Alnion glutinosae</i> Malcuit 1929</p>
<p>44.921 : Saussaies marécageuses à Saule cendré <i>Alno glutinosae</i> - <i>Salicetum cinereae</i> Passarge 1956</p>
<p>53.112 : Phragmitaies sèches <i>Solano dulcamarae</i> - <i>Phragmitetum australis</i> (Krausch 1965) Succow 1974</p>
<p>53.12 : Scirpaies lacustres <i>Scirpetum lacustris</i> Allorge 1922 em. Chouard 1924</p>
<p>53.141 : Communautés de Sagittaires <i>Sagittario sagittifoliae</i> - <i>Sparganietum emersi</i> Tüxen 1953</p>
<p>53.21 : Peuplements de grandes Laïches (Magnocariçaies) <i>Carici pseudocyperis</i> - <i>Rumicion hydrolapathi</i> Passarge 1964</p>
<p>53.216 : Cariçaies à <i>Carex paniculata</i> "Caricetum paniculatae Wangerin 1916"</p>
<p>53.218 : Cariçaies à <i>Carex pseudocyperus</i> <i>Cicuto virosae</i> - <i>Caricetum pseudocyperis</i> Boer &amp; Sissingh in Boer 1942</p>
<p>54.2 : Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines) <i>Hydrocotylo vulgaris</i> - <i>Schoenenion nigricantis</i> Royer in Bardat &amp; al. 2004 prov.</p>
<p>54.21 : Bas-marais à hautes herbes "Thelypterido palustris - <i>Phragmitetum australis</i> Kuyper 1957 em. Segal &amp; Westhoff in Westhoff &amp; den Held 1969"</p>
<p><i>Potamo perfoliati</i> - <i>Ranunculetum circinati</i> Sauer 1937</p>
<p>Autres milieux</p>
<p>22.42 : végétation enracinées submergées</p>
<p>22.432 : communautés flottantes des eaux peu profondes</p>



37.2 : prairies humides eutrophes
38.1 : pâtures mésophiles
38.2 : prairies à fourrage des plaines
41.2 : chênaies-charmaies
41.5 : chênaies acidiphiles
44.9 : bois marécageux d'aulnes et de saules
81.2 : pâturages humides améliorés
82.1 : culture intensive
83.321 : plantations de peupliers
86.41 : carrières
89.21 : canaux navigables
89.22 : fossés et petits canaux

## Communes

59 ARLEUX  
59 AUBENCHEUL-AU-BAC  
59 AUBIGNY-AU-BAC  
62 BARALLE  
62 BOIRY-NOTRE-DAME  
59 BOUCHAIN  
59 BRUNÉMONT  
62 CHÉRISY  
62 ÉCOURT-SAINT-QUENTIN  
59 ESTRUN  
62 ÉTAING  
62 ÉTERPIGNY  
59 FÉCHAIN  
59 FRESSIES  
62 GUÉMAPPE  
59 HAMEL  
62 HAUCOURT  
59 HEM-LENGLET

59 LÉCLUSE  
62 MARQUION  
62 MONCHY-LE-PREUX  
62 OISY-LE-VERGER  
59 PAILLENCOURT  
62 PALLUEL  
62 RÉMY  
62 RUMAUCOURT  
62 SAILLY-EN-OSTREVENT  
62 SAINS-LÈS-MARQUION  
62 SAUCHY-CAUCHY  
62 SAUCHY-LESTRÉE  
62 TORTEQUESNE  
62 VIS-EN-ARTOIS  
62 WANCOURT  
59 WASNES-AU-BAC  
59 WAVRECHAIN-SOUS-FAULX

## Administration



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
44 rue de Tournai – BP 259 – 59019 Lille Cedex  
tél : 03 20 13 48 48 – [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr)

### **Critères de délimitation**

Le périmètre a été maintenu tout en s'assurant que l'entièreté des ZNIEFF de type I soit incluse dans la ZNIEFF de type II.

Ordre décroissant des critères utilisés : 2>1>3>4

### **Statuts de propriété**

- 01 – Propriété privée (personne physique)
- 63 – Domaine public fluvial
- 30 – Domaine communal
- 60 – Domaine de l'Etat
- 40 – Domaine départemental

### **Activités humaines**

- 04 – Pêche
- 02 – Sylviculture
- 03 – Elevage
- 05 – Chasse
- 01 – Agriculture
- 07 – Tourisme et loisirs
- 16 – Exploitation minière, carrière

### **Géomorphologie**

- 54 – Vallée
- 56 – Colline

### **Mesures de protection**

- 85 – Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager

### **Facteurs influençant l'évolution de la zone**

- 11.0 – Habitat humain, zone urbanisée
- 13.0 – Infrastructure linéaire, réseaux de communication
- 13.1 – Route
- 14.0 – Extraction de matériaux
- 15.0 – Dépôt de matériaux, décharge
- 16.0 – Equipement sportif et de loisirs
- 21.0 – Rejet de substances polluantes dans les eaux
- 22.0 – Rejet de substances polluantes dans les sols



24.0 – Nuisances sonores  
25.0 – Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement  
26.0 – Vandalisme  
31.0 – Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides  
32.0 – Mise en eau, submersion, création de plan d'eau  
34.0 – Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés  
35.0 – Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau  
37.0 – Action sur la végétation immergée flottante ou amphibie, y compris faucardage ou démottage  
41.0 – Mise en culture, travaux du sol  
44.0 – Traitement de fertilisation et pesticides  
46.0 – Suppression ou entretien de la végétation, fauchage et fenaison  
46.1 – Ecobuage  
46.3 – Fauchage  
47.0 – Abandon de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches  
51.0 – Coupes, abattages, arrachages et déboisements  
53.0 – Plantation, semis et travaux connexes  
54.0 – Entretien lié à la sylviculture, nettoyage, épandage  
55.0 – Autre aménagement forestier, accueil du public, création de pistes  
61.0 – Sport et loisirs de plein-air  
62.0 – Chasse  
63.0 – Pêche  
72.4 – Limitation, tirs sélectifs  
73.0 – Gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public  
82.0 – Atterrissement, envasement, assèchement  
91.1 – Atterrissement  
91.2 – Eutrophisation  
91.4 – Envahissement d'une espèce  
91.5 – Fermeture du milieu  
92.1 – Compétition  
92.3 – Antagonisme/espèces introduites



## **Intérêts de la zone**

### **Intérêts patrimoniaux**

- 10 – Ecologique
- 21 – Invertébrés (sauf Insectes)
- 22 – Insectes
- 23 – Poissons
- 24 – Amphibiens
- 25 – Reptiles
- 26 – Oiseaux
- 35 – Ptéridophytes
- 36 – Phanérogames

### **Intérêts fonctionnels**

- 41 – Expansion naturelle des crues
- 43 – Soutien naturel d'étiage
- 44 – Auto-épuration des eaux
- 61 – Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

### **Critères d'intérêt complémentaires**

- 81 – Paysager



# Le complexe écologique de la Vallée de la Sensée

ZNIEFF de Type 1

N° Régional : 00120000

N° National : 310007249

## Espèces déterminantes

Inform.	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prof	Statut	Date d'obs.
FLORE					
0	<i>Achillea ptarmica</i> L.	Achillée sternutatoire	P		2006
0	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich.	Orchis pyramidal			1991
0	<i>Arctium tomentosum</i> Mill.	Bardane tomenteuse			2006
0	<i>Butomus umbellatus</i> L.	Butome en ombelle	P		2006
0	<i>Calamagrostis canescens</i> (Weber) Roth	Calamagrostide blanchâtre			2006
0	<i>Callitriche hamulata</i> W.D.J.Koch	Callitriche à crochets	P		2006
0	<i>Cardamine pratensis</i> L. subsp. <i>paludosa</i> (Knaf) Celak.	Cardamine dentée			1996
0	<i>Cicuta virosa</i> L.	Ciguë aquatique	P		2002
0	<i>Cyperus fuscus</i> L.	Souchet brun	P		2006
0	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó	Dactylorhize incarnate	P		1991
0	<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó	Dactylorhize négligée	P		1991
0	<i>Eryngium campestre</i> L.	Panicaut champêtre	P		2006
0	<i>Groenlandia densa</i> (L.) Fourr.	Groenlandie dense			2006
0	<i>Hottonia palustris</i> L.	Hottonie des marais	P		2006
0	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L.	Morrène aquatique			2006
0	<i>Juncus bulbosus</i> L.	Jonc bulbeux	P		2006
0	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank	Jonc à fleurs obtuses	P		2006
0	<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort.	Cotonnière naine			2006
0	<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt	Maïanthème à deux feuilles	P		2006
0	<i>Mentha arvensis</i> L.	Menthe à feuilles de pariétaire			1993
0	<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	Ményanthe trèfle-d'eau	P		2006
0	<i>Myriophyllum verticillatum</i> L.	Myriophylle verticillé	P		2006
0	<i>Nymphaea alba</i> L.	Nymphéa blanc			2006
0	<i>Ophrys apifera</i> Huds.	Ophrys abeille	P		1991
0	<i>Ornithopus perpusillus</i> L.	Ornithope délicat			1993
0	<i>Persicaria mitis</i> (Schrank) Asenov, nom. conserv. propos.	Renouée douce			2006
0	<i>Polygonum bistorta</i> L. subsp. <i>bistorta</i>	Renouée bistorte	P		2004
0	<i>Polypodium vulgare</i> L.	Polypode vulgaire			2006
0	<i>Potamogeton friesii</i> Rupr.	Potamot de Fries	P		2006
0	<i>Potamogeton lucens</i> L.	Potamot luisant			2006
0	<i>Potamogeton natans</i> L.	Potamot nageant			2006
0	<i>Potamogeton obtusifolius</i> Mert. & W.D.J.Koch	Potamot à feuilles obtuses			2007
0	<i>Potentilla argentea</i> L.	Potentille argentée			1993
0	<i>Pyrola rotundifolia</i> L.	Pyrole à feuilles rondes			2006
0	<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth.	Renoncule en crosse			2006
0	<i>Ranunculus lingua</i> L.	Grande douve	P		2006
0	<i>Ranunculus penicillatus</i> (Dumort.) Bab.	Renoncule en pinceau	P		2006
0	<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix	Renoncule à feuilles capillaires			2008
0	<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser	Rorippe des marais			2006



0	<i>Rorippa sylvestris</i> (L.) Besser	Rorippe sauvage			2006
0	<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla	Jonc des chaisiers			2006
0	<i>Scilla bifolia</i> L.	Scille à deux feuilles	P		2004
0	<i>Scirpus sylvaticus</i> L.	Scirpe des forêts	P		2007
0	<i>Senecio paludosus</i> L.	Séneçon des marais			2006
0	<i>Spergularia rubra</i> (L.) J. & C.Presl	Spergulaire rouge			2006
0	<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid.	Spiranthe d'automne			2008
0	<i>Stachys arvensis</i> (L.) L.	Epiaire des champs			2007
0	<i>Thalictrum flavum</i> L.	Pigamon jaune	P		2007
0	<i>Thelypteris palustris</i> Schott	Thélyptéride des marais	P		2007
0	<i>Utricularia australis</i> R.Br.	Utriculaire commune	P		2006
0	<i>Wolffia arrhiza</i> (L.) Horkel ex Wimm.	Wolffie sans racines			2006
<b>FAUNE</b>					
<b>INSECTES</b>					
1	<i>Aeshna grandis</i> (LINNE, 1758)	Grande aeschne			2007
1	<i>Brachytron pratense</i> (MÜLLER, 1764)	Aeschne printanière			1993
1	<i>Ceriaton tenellum</i> (VILLERS, 1789)	Agrion délicat			2005
1	<i>Conocephalus dorsalis</i> (LATREILLE, 1804)	Conocéphale des roseaux			2005
1	<i>Libellula fulva</i> MÜLLER, 1764	Libellule fauve			2007
1	<i>Somatochlora metallica</i> (VAN DER LINDEN, 1825)	Cordulie métallique			1994
1	<i>Sympetrum danae</i> (SULZER, 1776)	Sympétrum noir			1999
1	<i>Sympetrum fonscolombii</i> (SELYS, 1840)	Sympétrum à nervures rouges			1998
1	<i>Sympetrum vulgatum</i> (LINNE, 1758)	Sympétrum commun			2002
1	<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Thècle du bouleau			2005
<b>AMPHIBIENS ET REPTILES</b>					
1	<i>Natrix natrix</i> (Linné, 1758)	Couleuvre à collier	P		2005
<b>OISEAUX</b>					
2	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	P	R	1990-2007
2	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	P	R	1990-2007
2	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	P	R	1990-2007
2	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	P	Poss	1990-2007
2	<i>Anas querquedula</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'été	P	Poss	1990-2007
2	<i>Anas strepera</i> Linnaeus, 1758	Canard chipeau	P	R	1990-2007
2	<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	P	Poss	1990-2007
2	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	P	R	1990-2007
2	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	P	R	1990-2007
2	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1758)	Aigrette garzette	P	Poss	1990-2007
2	<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain	P	R	1990-2007
2	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir	P	R	1990-2007
2	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	P	Poss	1990-2007
2	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	P	R	1990-2007
2	<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	P	Poss	1990-2007
2	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Grive litorne	P	R	1990-2007





CHIROPTERES					
4	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	P		1995-2009
4	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	P		1995-2009
4	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	P		1995-2009
MOLLUSQUES					
7		<i>Oxyomasarsii</i>			1992
5	<i>Segmentina nitida</i> (O.F. Müller, 1774)				1990
5	<i>Vertigo moulinsiana</i> (Dupuy, 1849)		P		2002
5	<i>Anisus vorticulus</i> (Troschel, 1834)		P		2002
POISSONS					
10	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille	P		1994-2000
10	<i>Rhodeus sericeus</i> (Pallas, 1776)	Bouvière	P		1994-2000
10	<i>Esox lucius</i> (Linnaeus, 1758)	Brochet	P		1994-2000

R : reproduction certaine ou probable

Poss : reproduction possible

### Autres espèces

Inform.	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot	Statut	Date d'obs.
FLORE					
0	<i>Carex appropinquata</i> Schumach.	Laïche paradoxale			<1990
0	<i>Carex distans</i> L.	Laïche distante	P		<1990
0	<i>Carex elongata</i> L.	Laïche allongée	P		<1990
0	<i>Carex hostiana</i> DC.	Laïche blonde			<1990
0	<i>Carex rostrata</i> Stokes	Laïche ampoulée			<1990
0	<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. & Schult.	Éléocharide épingle	P		<1990
0	<i>Epilobium palustre</i> L.	Épilobe des marais			<1990
0	<i>Hippuris vulgaris</i> L.	Pesse d'eau	P		<1990
0	<i>Nasturtium microphyllum</i> (Boenn.) Rchb.	Cresson à petites feuilles			<1990
0	<i>Oenanthe aquatica</i> (L.) Poir.	Oenanthe aquatique	P		<1990
0	<i>Potamogeton perfoliatus</i> L.	Potamot perfolié	P		<1990
0	<i>Selinum carvifolia</i> (L.) L.	Sélin à feuilles de carvi			<1990
0	<i>Thysselinum palustre</i> (L.) Hoffm.	Peucédan des marais	P		<1990

### Sources informateurs

0. Base de données DIGITALE du CRP/CBNBL
1. GON - Base de données FNAT
2. GON
4. Coordination Mammalogique du Nord de la France
5. X. CUCHERAT



### Sources Bibliographiques

BEDOUET, F., 2007. – Inventaires floristiques de sites dans le cadre de l'Atlas de la flore vasculaire de la région Nord – Pas de Calais – La Petite Villette, Terril St-Roch, Etang de Paillencourt, Terril de Roeulx, Prairie à Leval, Terril d'Audiffret. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil général du Nord, 1 vol., 83 p. + annexe. Bailleul.

BEDOUET, F., 2002. – Typologie et propositions de gestion des habitats et de la flore du Grand Marais d'Étaing. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil général du Pas-de-Calais, 1 vol., 48 p. + annexe. Bailleul.

BEDOUET, F., 2004. – Evaluation de la gestion des habitats et de la flore du Grand Marais d'Étaing. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil général du Pas-de-Calais, 1 vol., 43 p. + annexe. Bailleul.

HENDOUX, F., 1993. - Le bois du Quesnoy à Oisy-le-verger. Etat initial du site. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil général du Pas-de-Calais, 1 vol., 48 p. Bailleul.

MORA, F., 2008. - Propriété départementale de l'étang du Grand Clair - Diagnostic floristique et phytocénotique. Proposition d'opérations de gestion. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil général du Nord, 1 vol., 57 p. + annexe. Bailleul

MULLIE, B., 2000 - Inventaire et évaluation patrimoniale des habitats et de la flore des propriétés départementales du marais d'Arleux (Département du Nord). Propositions de gestion et de valorisation écologique. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil général du Nord, 1 vol., 107 p. Bailleul.

